Meilleur journal de l'année

Prix RACHEL GUÉRETTE

Association de la presse francophone

LE FRANCO

50¢

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Edmonton, le vendredi 26 janvier 1990

Vol. 24 n° 4 - 20 pages

Le pique-nique, un festin acadien

à lire en page 8

Une période difficile...

à lire en page 10

Lac Meech... qu'est-ce que c'est?

à lire en page 15

SOMMAIRE

Arts et spectacles........8
Au national........2
Bloc-notes........17
Carrières........15
Commentaire........4
Lettres ouvertes........4
Éditorial........4
Finance........16
Histoire des Oblats........5
Horaire TV........18
Musique........12
Palmarès Prochaine Vague....7
Petites annonces........17
Régions........5 et 6

26/1

• Calgary

L'Éventail attire plus de 40 exposants et quelque 500 visiteurs

par PIERRE BRAULT

M. Jean Johnson, nouveau Directeur de l'Éducation permanente à la Faculté Saint-Jean d'Edmonton, a inauguré officiellement l'Éventail '90 au Alberta Vocational Centre de Calgary, samedi dernier le 20 janvier.

Dans son allocution, M. Johnson a parlé de défis de la nouvelle décennie et y est allé de quelques prédictions parlant de l'établissement, au cours des prochaines années, d'un Collège communautaire franco-albertain et aussi d'un Collège francophone de l'Ouest assurant aux jeunes francophones de l'Ouest un endroit pour poursuivre leurs études postsecondaires.

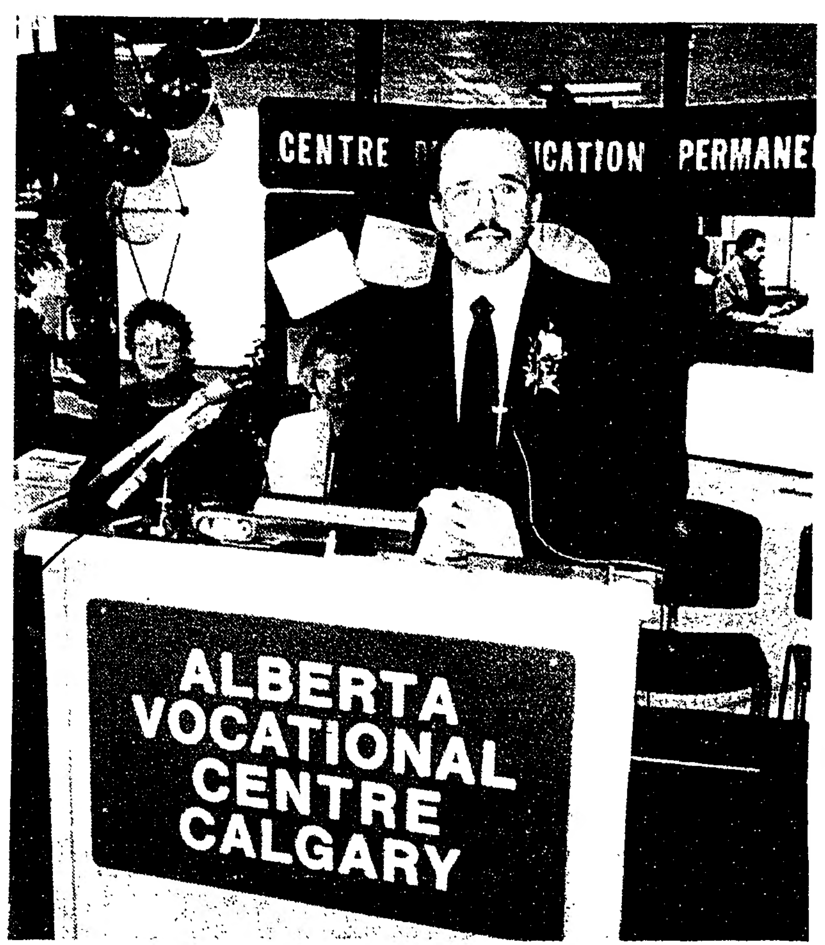
Revenant à l'Éventail, il a parlé de l'importance d'un tel événement annuel, mentionnant qu'«il faut partager les ressources existantes et promouvoir une collaboration plus large afin de fournir de meilleurs services».

En terminant, il a invité son auditoire à «oser avoir un rêve», et à travailler ensemble à le réaliser.

Le comité d'organisation de l'Éventail, sous la direction de Madame Micheline Paré, a réussi malgré les moyens limités mis à sa disposition, à attirer plus de 40 exposants, doublant ainsi la participation de l'an dernier.

On pouvait y rencontrer différentes agences gouvernementales fédérales comme le Secrétariat d'État, Emploi et Immigration Canada, Parcs Canada, Santé et Bien-Être Social Canada, Petro-Canada et autres. On y retrouvait aussi des kiosques d'information de l'Université de Calgary, de l'Éducation permanente, de la régionale de l'A.C.F.A. de Calgary, du Bureau du Québec à Edmonton, de la Société Radio-Canada, etc. Enfin de nombreux commerçants artisans et professionnels offraient aussi leurs services. Les agents d'immeubles, d'assurances, les représentants de produits domestiques et de beauté, les librairies Le Carrefour et La Ruelle, le chocolatier Gérald et Fleurs de Lyse y exposaient leurs meilleurs produits. Enfin les différents organismes oeuvrant dans la francophonie y avaient aussi une place de choix. On a qu'à penser à la paroisse Sainte-Famille, à l'École Sainte-Anne, au Comité du Centre communautaire scolaire, aux Gigueurs de Calgary, etc. Donc il y en avait pour tout le monde et pour tous les goûts.

Quelque 500 visiteurs ont défilé dans la salle d'exposition située au 2e étage du A.V.C. assistant aux démonstrations de danses des Gigueurs de Calgary et goûtant à la musique d'un groupe de jeunes de l'École Sainte-Anne.



Jean Johnson *(Photo Pierre Brault)*

Voir autres photos de l'Éventail page 6

Même avant l'ouverture des portes au public, déjà les exposants parlaient de l'Éventail '91, que l'on veut encore plus gros et meilleur. On a suggéré d'utiliser une salle plus vaste afin d'accueillir encore plus d'exposants. On pourrait aussi y organiser en même temps une journée de plein air où toute la famille pourrait s'amuser tout en s'instruisant. On constate que ce ne sont pas les idées qui manquent et que les organisateurs n'auront que l'embarras du choix pour l'Éventail '91.

• Provincial

Oui, à la gestion scolaire... mais quelle gestion?

par JACQUES BEAUPRE

Le Comité consultatif sur la gestion scolaire a entrepris sa tournée provinciale qui le mènera dans neuf villes et localités albertaines. Après trois rencontres publiques, il est clair que les Franco-Albertains veulent la gestion de leurs écoles mais ils ne s'entendent pas sur ce que devrait être cette gestion.

Une première rencontre a eu lieu à Legal et deux autres ont été tenues à Edmonton et c'est dans la Capitale que les débats ont été les plus animés. Plusieurs parents et intervenants veulent s'assurer que les écoles franco-albertaines seront catholiques alors qu'un autre groupe, assez nombreux, réclame des écoles françaises non confessionnelles. Parlant au nom des parents de l'école Maurice-Lavallée, Mme Alice Savoie a fait un plaidoyer pour exiger que les écoles françaises soient catholiques. «La forme de la gestion scolaire, dit-elle, n'est pas importante pour l'instant». Ce qui est primordial, a-t-elle ajouté, c'est que le caractère catholique des écoles françaises soit garanti dans la loi. Un grand groupe de parents réclame toutefois le droit, pour leurs enfants, d'étudier dans des écoles françaises non catholiques. Pour eux, il s'agit d'une question de justice. «Je ne voudrais pas voir, dit Paul Dubé, une minorité exclue par la minorité française, comme la majorité a exclu sa minorité francophone».



Une soixantaine de parents et d'intervenants ont participé à la deuxième journée de consultation pour la région d'Edmonton. *(Photo Jacques Beaupré)*

L'un des consultants embauchés pour faire la tournée de consultations, M. Philippe Lamoureux, croit d'ailleurs que l'une des principales tâches de son comité sera «de trouver un ou des modèles qui répondent aux besoins de ces personnes-là. Je pense qu'on ne peut pas imposer un modèle confessionnel à tout le monde».

La majorité des gens présents lors de la consultation du 18 janvier, à l'école Maurice-Lavallée, semblaient intéressés par le modèle du Conseil scolaire francophone d'Ottawa-Carleton, en Ontario. Ce conseil regroupe tous les francophones dans deux secteurs, l'un confessionnel, l'autre non-confessionnel.

D'autres questions que le catholicisme ont retenu l'attention des parents et autres intervenants de la francophonie. Le débat sur la question confessionnelle est d'ailleurs surtout centré à Edmonton où s'est créé un comité de parents en faveur d'une école publique française. À Legal, une dizaine de parents ont répondu à l'appel du comité de consultations. Dans Centralta le principal débat n'est pas de savoir qu'elle sera l'école, ni quel sera le type de gestion... la grande question est encore de commencer par obtenir une école française. Les demandes, les opinions et les revendications de la francophonie risquent donc de varier d'une région à l'autre. Cela fait dire à Monsieur Lamoureux qu'il faudra probablement trouver différents modèles de gestion qui répondent aux besoins

(suite en page 7...)

Au national...

• Lac Meech

La F.F.H.Q. se prononcera définitivement à Winnipeg

A.P.F. - Les associations membres de la Fédération des francophones hors Québec étudieront à nouveau à Winnipeg une proposition d'appui à l'accord du lac Meech. Cette rencontre se déroulera les 16, 17 et 18 février prochains.

En principe, le Conseil national des présidents et des présidentes qui se réunira les 16, 17 et 18 février dans la capitale du Manitoba prendra une décision finale sur ce dossier. Déjà, les dirigeants de la F.F.H.Q. s'activent, et préparent le terrain.

Ainsi, le président de la F.F.H.Q. Guy Matte, et son directeur général, Aurèle Thériault, ont rencontré le premier ministre Frank McKenna à Caraquet pour lui expliquer la nouvelle nature des choses.

Lundi, la F.F.H.Q. rencontrera le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et lui présentera un document explicitant la position de l'organisme.

En échange de son appui à l'accord, la F.F.H.Q. désire que les droits linguistiques soient inscrits en priorité dans un accord parallèle que défend M. McKenna, ou encore dans une deuxième ronde de négociations.

Le premier ministre néo-brunswickois reconnait les cinq revendications fondamentales du Québec contenues dans l'accord, c'est pourquoi il se satisferait d'un accord parallèle. Par son attitude, il a toujours été l'allié de la F.F.H.Q.

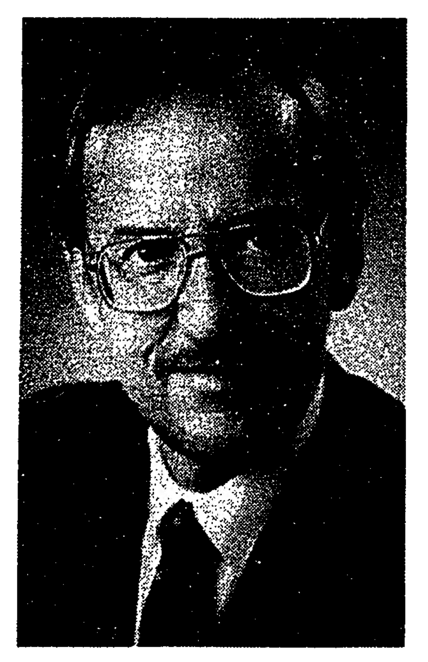
«N'oubliez pas que c'est la F.F.H.Q. qui a convaincu le Nouveau-Brunswick pour poursuivre (défendre) cette clause de promotion. Je suis certain que c'est toujours sa position», a déclaré Frank McKenna au sortir de sa rencontre avec l'organisme.

«Nous sommes prêts à accepter un accord parallèle comportant une clause de promotion, et quelques autres choses comme solution à ce blocage», a-t-il poursuivi.

Le président de la F.F.H.Q., Guy Matte, ne préjuge pas de la décision du prochain Conseil national des présidents et des présidentes (C.N.P.P.) qui aura lieu peu après l'assemblée générale extraordinaire du 10 février de la Société des Acadiens et des Acadiennes. Cette assemblée étudiera une proposition du conseil d'administration de la SAANB, favorable à la ratification de l'accord.

À l'évidence, la F.F.H.Q. craint qu'un échec de l'accord ne reporte aux calendes grecques les discussions portant sur les droits linguistiques. Ainsi elles souhaitrait préserver l'accord tout en obtenant du premier ministre du Québec et de celui du Nouveau-Brunswick, tout comme de la part de David Peterson de l'Ontario, l'assurance qu'on en discutera en seconde ronde ou encore dans le cadre d'un accord parallèle.

Si le Nouveau-Brunswick est un allié de la F.F.H.Q., il en va tout autrement du Manitoba, qui n'a pas retenu ses recommandations à l'égard de la promotion des droits linguistiques.



Guy Matte

Les caisses acadiennes se joignent au mouvement Desjardins

(APF) Après la Fédération des caisses populaires de l'Ontario et la Fédération des caisses populaires du Manitoba, c'est maintenant au tour de la Fédération des caisses populaires acadiennens de s'affilier au Mouvement Desjardins.

Les représentants du Mouvement Desjardins et des caisses acadiennes ont signé à la Place de l'Acadie à Caraquet un protocole d'entente qui permettra aux 87 caisses populaires acadiennes de profiter de l'expertise et des mêmes services offerts aux caisses québécoises par Desjardins. Les caisses acadiennes comptent 200,000 membres et un milliard d'actif.

La Fédération des caisses populaires acadiennes bénéficiera des mêmes droits et s'engagera à respecter les mêmes obligations que les 13 autres fédérations membres du Mouvement Desjardins. Elle pourra participer au conseil d'administration, mais sans toutefois avoir le droit de vote, ni le droit de remplir des fonctions électives. La législation au Québec ne le permet pas encore pour les membres auxilliaires. Comme les fédérations ontarienne et manitobaine, la fédération acadienne conserve toute son autonomie.

Avec ces affiliations, Desjardins devient plus que jamais le navire-amiral des institutions financières de la francophonie canadienne.

Assurances Desjardins restructure et lorgne vers la clientèle hors Québec

(APF) Les sociétaires des caisses populaires manitobaines, franco-ontariennes et acadiennes profiteront de la décision du Mouvement Desjardins de fusionner ses deux compagnies d'assurances de personne, Assurance-Vie Desjardins et la Sauvegarde.

En plus de vouloir assurer un plus grand nombre de particuliers Québécois, Desjardins songe à brasser des affaires à l'extérieur du Québec. Pour ce faire, on souhaite tirer profit des récentes affiliations avec la Fédération des caisses populaires de l'Ontario, la Fédération des caisses acadiennes, qui ont été annoncées à Caraquet.

«Tout ce qu'on a pour le Québec, on va le faire bénéfier aux communautés francophones hors Québec" explique Daniel Roussel, l'attaché de presse du président du Mouvement Desjardins.

Déjà, Desjardins est présent hors Québec dans le domaine de l'assurance avec des primes dépassant les 11 millions, dont plus de 3.5 millions dans les assurances-groupes.

La fusion d'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, fera de la nouvelle compagnie d'assurance-vie la plus importante au Québec en terme de primes souscrites.

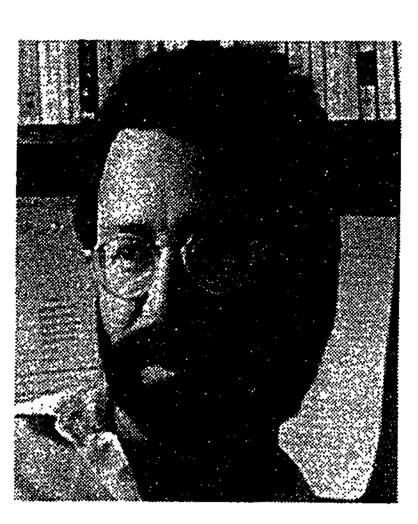
• Edmonton

Appui croissant pour la gestion scolaire et les écoles non-confessionnelles

par JACQUES BEAUPRÉ

L'Association Georges-et-Julia Bugnet vient de terminer un deuxième sondage pour connaître l'opinion des francophones d'Edmonton sur l'éducation et la gestion scolaire. Un premier sondage avait été réalisé en décembre 1987. La plus récente étude qui a été menée du 2 au 11 janvier devrait permettre de mesurer l'évolution des opinions des francophones sur cette question, et ce à quelques semaines du dépôt du jugement de la Cour suprême du Canada dans la cause Mahé-Bugnet.

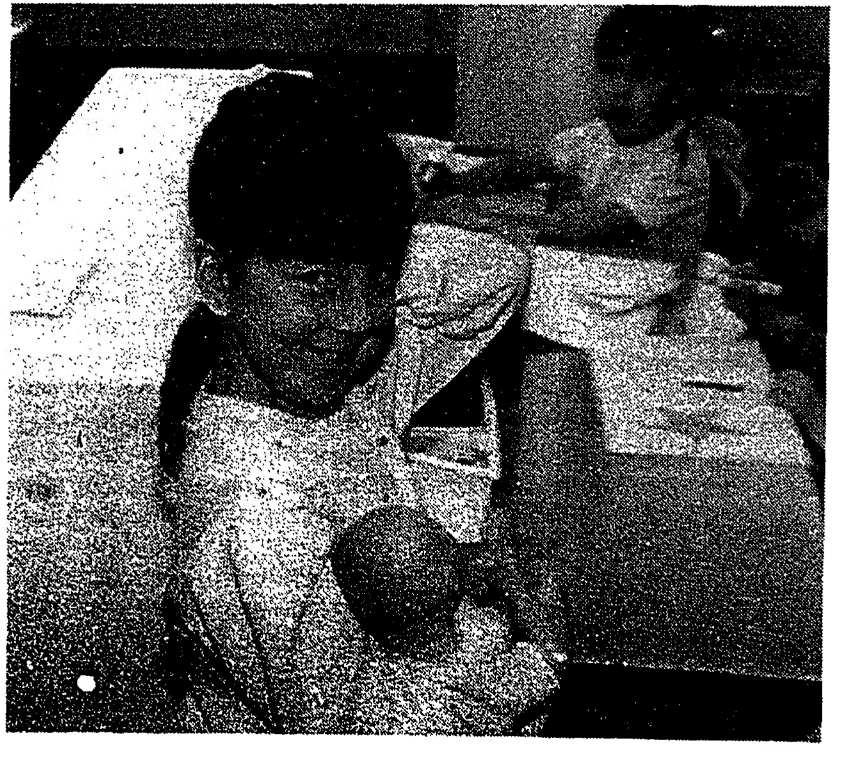
Les résultats du nouveau sondage ne seront connus que dans 3 ou 4 semaines affirme le président de l'Association Georges-et-Julia Bugnet, Paul Dubé. Selon Monsieur Dubé, les données préliminaires indiquent toutefois un appui croissant des francophones d'Edmonton pour la gestion scolaire et des écoles non-confessionnelles. Lors du premier sondage, réalisé en décembre 1987, 65% se prononçaient pour la gestion scolaire par les francophones, 66% réclamaient des écoles françaises et 55% voulaient que ces écoles ne soient pas confessionnelles.



Paul Dubé

Cette dernière conclusion devrait aider le groupe de parents d'Edmonton qui réclame l'ouverture d'une école publique française à Edmonton, en septembre 1990. Les parents ont déjà réunis environ 150 pré-inscriptions, dont une cinquantaine de niveau pré-élémentaire.

Le sondage Bugnet s'ajoute aux nombreuses consultations et recherches en cours pour sonder l'opinion des Franco-Albertains. L'A.C.F.A. et la Fédération des parents frnacophones de l'Alberta poursuivent une tournée provinciale de consultation sur la gestion scolaire alors qu'une étude nationale de 550 pages sur la gestion scolaire devrait être publiée dans 3 ou 4 mois. Cette dernière étude, commanditée par le bureau du Commissaire aux langues officielles, est dirigée par Angéline Martel qui est également responsable des deux sondages réalisés par l'Association Georges-et-Julia Bugnet. Ces études et sondages seront autant d'arguments pour aider les francophones à déterminer le type de gestion et d'écoles françaises qu'ils réclameraient advenant un jugement favorable de la Cour suprême du Canada dans la cause Mahé-Bugnet.



Une nouvelle génération

L'avenir de l'école française en Alberta c'est aussi le préscolaire. À sa première année d'opération l'École enfantine de Saint-Paul accueille treize petits dont la souriante Lianne Ouellette. Plus qu'une garderie, l'École enfantine aide les jeunes de trois ans et demi à cinq ans et demi à apprendre, à se développer et à se préparer à entrer à l'école en ayant déjà une bonne connaissance de leur langue maternelle.

(Photo Jacques Beaupré)

À la 3...

• Bonnyville

Que faire, face à la pénurie d'enseignants en Alberta?

par LIONEL RÉMILLARD

L'Université de l'Alberta à Edmonton fait face à un budget très serré et introduira un gel du nombre des candidats qui seront acceptés à la Faculté d'éducation l'automne prochain. Ces quotas existent depuis quelques années aux universités de Calgary et de Lethbridge.

Ce phénomène est pan-canadien, ce qui élimine l'ancienne pratique albertaine d'aller recruter en Ontario et aux Maritimes pour avoir des enseignants de langue anglaise; au Québec et au Nouveau-Brunswick pour des enseignants francophones bilingues. Les nombreuses démarches auprès du gouvernement provincial pour ouvrir les portes de la Faculté d'éducation se sont avérées vaines. L'ancien ministre de l'Éducation David King a souvent exprimé sa frustration face à ce problème. Selon lui, «le Cabinet refusait de reconnaître cette priorité en éducation. L'importation était un moyen peu dispendieux et efficace à court terme. Aujourd'hui, on paie pour notre manque de politique à longue portée».

En Ontario une demi-douzaine d'importantes commissions scolaires ont embauché des jeunes munis de diplômes universitaires, et, en collaboration avec la Faculté d'éducation de leur région, ont donné à ces derniers un entraînement de base pendant quatre semaines durant l'été dernier. Présentement ils sont en salles de classes sous la tutelle d'un enseignant/maître qui les guide, les surveille et complète la préparation temporaire de leurs enseignants/étudiants. Ces universitaires qui se sont embarqués dans cette expérience ont été assurés d'une place à la Faculté d'éducation l'an prochain. Un étudiant sur huit demande à être admis à une Faculté d'éducation en Ontario. Les spécialistes les plus en demande présentement sont dans les domaines suivants: le français langue seconde, les mathématiques, les sciences et l'enseignement professionnel dit «technique».



À chaque année, des centaines d'enseignants des programmes français et d'immersion doivent être remplacés. La formation du personnel enseignant doit être sans cesse recommencée.

(Photo archives, Conseil français 1989)

En Alberta, le Conseil régional des directeurs généraux en enseignement du nord de la province demandait récemment que les frontières ablertaines soient rouvertes pour permettre le recrutement d'enseignants aux États-Unis. Emploi et Immigration Canada est prêt à écouter les doléances des directeurs généraux, mais l'été dernier, la Direction de la recherche et du planning du ministère de l'Éducation publiait une étude démontrant qu'il y avait un surplus de 800 enseignants en Alberta. Les directeurs généraux du nord de la province ne discutent pas qu'il puisse y avoir un surplus d'enseignants à Edmonton et à Calgary dans certaines disciplines mais l'opposé est aussi une réalité à partir de vingt-cinq milles au nord de la Capitale provinciale.

Tout récemment, les directeurs généraux du secteur de Rivière-la-Paix ont rencontré, à Grande Prairie, le Doyen de la Faculté d'éducation de l'Université de l'Alberta, le professeur Robert Patterson pour discuter de la situation.

Onze points étaient à l'ordre du jour de cette réunion:

1. - Possibilité de permettre aux enseignants à la retraite de pouvoir enseigner un semestre par année sans que leur pension soit affectée négativement;
2. - Autoriser les détenteurs de diplômes universitaires à enseigner pour une période de temps limitée;
3. - Augmenter les bourses en éducation par le Northern Alberta Development Council;
4. - Augmenter les prêts en éducation par le Northern Alberta Development Council et que le remboursement soit oublié selon le nombre d'années d'enseignement dans le nord de la province;
5. - Introduire un projet d'internat dans le nord, subventionné par la province;
6. - Allouer une prime salariale pour les enseignants qui s'installeraient dans le nord de la province. Cela serait défrayé par les commissions scolaires concernées pour attirer et garder les bons enseignants qui, après quelques années de métier dans le nord se rendent dans les grands centres urbains;
7. - Introduire un dégrèvement d'impôt pour les enseignants dans le nord;
8. - Autoriser le Collège communautaire régional de Grande Prairie à commencer un programme en éducation pour les détenteurs de diplômes universitaires;
9. - Obliger le gouvernement et les universités à justifier les quotas qui existent pour les étudiants en éducation en temps de grave pénurie dans ce domaine;
10. - Ouvrir les frontières albertaines pour permettre le recrutement et l'embauche d'enseignants des États-Unis;
11. - Permettre la réciprocité automatique entre les provinces canadiennes dans le domaine de la reconnaissance des brevets d'enseignement. Il est souvent plus facile d'obtenir l'équivalent d'un pays européen que d'une province canadienne.

Entre-temps, une équipe de quatre éducateurs se rendront dans 18 campus universitaires canadiens du 23 février au 12 mars pour y recruter des enseignants pour les programmes de français dans l'Ouest canadien. Messieurs Gérald Fallon de Nanaimo, Henri Lemire de Bonnyville, René Saint-André de Girouxville et Lionel Rémillard de Bonnyville visiteront Sudbury, North Bay, Toronto, Fredericton, Moncton, Rouyn-Noranda, Sherbrooke, Rimouski, Trois-Rivières, Chicoutimi, Montréal, Québec et Hull-Ottawa.

• Provincial

Pour les aînés, se rencontrer, c'est important

par JACQUES BEAUPRE

Dans ce dernier d'une série de 5 articles sur la vie des gens du 3e âge, LE FRANCO aborde la question des loisirs alors que de plus en plus d'aînés Franco-Albertains réclament des activités francophones.

Aller à l'épicerie, aller jouer aux cartes, prendre une marche peuvent être plus que des activités de tous les jours. Ça peut être les seules occasions que l'on a de rencontrer des gens. «La solitude, dit Carmen Maisonneuve, gérante du Manoir Saint-Thomas, à Edmonton, peut être un véritable problème pour les personnes âgées». Certains n'ont plus de familles ou vivent loin de leurs enfants, plusieurs ont perdu leur conjoint, l'ennui fait partie de la vie de tous les jours de bien des personnes âgées.

La retraite, comme on l'appelle fréquemment, c'est aussi avoir plus de temps libre, la grande majorité des aînés ne travaillant plus à l'extérieur de la maison. Les gens du 3e âge ont donc beaucoup plus de temps libres qu'auparavant, ils ont besoin de loisirs, de trouver une tâche à accomplir pour se rendre utiles. Ça ne veut pas dire qu'elles ont du temps à perdre. Les personnes âgées demeurent majoritairement très actives, 16% font régulièrement du bénévolat. Sur une période d'un mois, révèle une étude du gouvernement canadien intitulée, Les aînés du Canada, 58% des personnes âgées ont voyagé à l'extérieur de leur communauté, 61% ont été dans des établissements publics et le quart ont participé à des activités de loisirs de groupe, comme des bingos, des parties de cartes, etc.

Le loisir fait partie intégrante de la vie des gens du 3e âge et puisqu'elles sont actives et demeurent une force vivante, ces activités se sont diversifiées au cours des dernières années. Un programme d'études post-secondaire pour personnes âgées, appelé ELDERHOSTEL, rejoint des dizaines de milliers



Des membres du Club de l'Aurore de Bonnyville en compagnie de l'agente de développement communautaire, Germaine Kent.

(Photo Lionel Rémillard)

d'aînés dans 1,200 collèges répartis dans 40 pays. L'Association internationale francophone des aînés et la Fédération canadienne des aînés fournissent une multitude d'information et coordonnent une pléiade d'activités. En Alberta, au niveau de l'Éducation, les personnes aînés ont accès à un

(suite en page 7...)

La F.F.H.Q. se prononcera définitivement sur l'accord du lac Meech

Le Conseil national des présidents et présidentes de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.) se réunira les 16, 17 et 18 février prochains à Winnipeg, au Manitoba. C'est à ce moment que l'organisme porte-parole des francophones hors Québec prendra une décision finale concernant une proposition d'appui à l'accord du lac Meech.

À quoi peut-on s'attendre de cette réunion? Il est évident qu'on appuiera d'une façon ou d'une autre l'accord, mais il semble qu'on favorisera l'accord parallèle que défend le Premier ministre Frank McKenna.

On se souviendra qu'au début du fameux débat sur l'accord du lac Meech, la F.F.H.Q. avait posé de nombreuses conditions pour appuyer l'accord. Depuis lors, le nombre de conditions s'est résumé à trois: 1.- Que dans une deuxième ronde constitutionnelle, on inscrive à l'ordre du jour un échange sur les droits des francophones; 2.- Que l'on convoque une conférence des Premiers ministres pour discuter de l'application actuelle de l'article 23 de la Charte des droits et libertés;

3.- Que l'on conclue des ententes Canada-communauté, là où il n'y en a pas, en commençant par l'Alberta.

Éditorial

Il semble qu'à ce moment-ci, l'important pour tout le monde, y compris la F.F.H.Q., c'est que l'on sauve l'accord du lac Meech et la seule condition que la F.F.H.Q. pose, présentement, en échange de son appui est que les droits linguistiques soient inscrits en priorité dans un accord parallèle ou encore dans une deuxième ronde de négociations. Il est bien important de sauver l'accord du lac Meech, car le suspense perdure depuis trop longtemps; les Canadiens et surtout les hommes d'affaires veulent passer à autre chose. Il faut régler la question d'une façon positive pour le bien de la Confédération canadienne.

La F.F.H.Q. fait un acte de foi dans la bonne volonté des politiciens, espérant que les trois conditions soient rencontrées après la signature de l'accord du lac Meech.

C'est une grosse chance à prendre. Il est reconnu que les politiciens ont de la difficulté à remplir leurs promesses et que tous les prétextes sont bons pour passer outre. Peut-on imaginer notre Premier ministre Don Getty participer à une ronde de négociations sur les droits des francophones, quand ce dernier nie catégoriquement leur existence?

Il ne fait aucun doute que l'unité des forces en présence et la réaction des différentes couches de la société canadienne face à la signature de l'accord du lac Meech mettra la pression finale sur les Clyde Wells, Frank McKenna et Gary Filmon. Aucun des trois ne veut, nous croyons, porter le fardeau de l'échec. Il y a de meilleurs moyens et des occasions plus propices de passer à la postérité que celui de porter le blâme de l'échec d'un accord aussi important pour l'avenir du Canada.

Il est important, à ce moment-ci, que la F.F.H.Q. fasse preuve d'un leadership à toute épreuve, comme organisme politique et représente non seulement les intérêts des Acadiens et des Franco-Ontariens, mais aussi et surtout ceux de la totalité de la francophonie hors Québec.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Les animaux dans les laboratoires

Monsieur le Rédacteur,

L'utilisation d'animaux dans les laboratoires est considérée par beaucoup de personnes comme étant immorale et cruelle. Mais moi-même je crois que l'utilisation d'animaux aident aux humains. C'est à cause des animaux qu'on a des vaccins pour les maladies comme la polio et la petite vérole, les injections d'insuline, les traitements pour le cancer et beaucoup d'autres maladies. En utilisant les animaux, on est en train de trouver des remèdes pour les maladies comme le cancer, le diabète, le sida et beaucoup d'autres.

C'est vrai que le nombre d'animaux que les scientifiques utilisent dans les laboratoires est grand. Quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix pour-cent de ces animaux sont des rats et des souris. Il utilisent un plus petit pourcentage de primates non-humains, des chiens, des chats, des lapins et des cochons.

C'est aussi vrai que les animaux ont été sujets à des abus. Il y a des cas où on a abusé des animaux, mais avec l'aide des activistes contre l'utilisation des animaux, cet abus est presque terminé. Il y avait des cas atroces où les scientifiques suspendaient des chiens en l'air et administraient les chocs électriques. Cette expérience n'avait aucune utilité apparente. Alors aujourd'hui les laboratoires se sont améliorés car ils doivent satisfaire les exigences et subir des inspections plus complètes. Ainsi les expériences ne sont pas considérées comme des abus quand il y a une raison valable car les scientifiques cherchent à rendre la vie animale aussi satisfaisante que possible.

C'est certain que les scientifiques n'aiment pas utiliser les animaux mais ils ne voient pas d'autres alternatives. On voit qu'on n'a pas de choix et que ce n'est pas une obligation mais on doit trouver une façon pour que les humains survivent.

Sarah Cervinski
12e année
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Lettres ouvertes

Les jeunes: victimes du divorce

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais donner mon point de vue au sujet des jeunes qui sont victimes du divorce.

Même lorsque les cas de divorce sont différents, il y a toujours quelques-uns des enfants qui sont affectés. Je suis une des milliards de jeunes pris dans la même situation et je peux dire que ce n'est pas facile, car tu vois tes parents se chicaner et se blesser.

Comment faire pour les aider? Comme tu es pris dans le milieu, tu ne peux pas choisir du côté d'un parent. C'est mieux d'être neutre car c'est aux parents de régler leurs problèmes. Nous, comme enfants, on est là pour les écouter. Il faut garder en vue que ce n'est pas à cause de nous que nos parents vont divorcer. Nous, nous ne sommes pas à blâmer. Oui, c'est une situation difficile et on veut trouver la cause mais il ne faut jamais oublier que ce n'est pas notre faute et que même parfois les parents vont rester ensemble à cause de leurs enfants.

Comme enfants du divorce nous sommes marqués émotionnellement. Il n'y a rien qu'on peut faire d'autre que d'aider notre famille. Qu'on trouve du temps pour nos parents, nos frères et soeurs afin de résoudre le problème ensemble. De ne pas oublier que même si nos parents ne restent pas ensemble, ils font partie de la famille. Ce sont nos parents qui nous ont mis au monde et c'est à notre tour de leur retourner cette faveur. C'est maintenant qu'ils ont le plus besoin de nous car ils se sentent seuls.

Être enfants du divorce, c'est une situation difficile. On a de la difficulté à comprendre mais il faut rester positif car de jour en jour, ça ne peut que s'améliorer.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, mes salutations distinguées.

Cindy Dallaire
école Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Avortement

Monsieur le Rédacteur

Que pensez-vous lorsqu'on parle d'avortement? Pour moi, je pense à un meutre, et cela m'écoeuré. Comment une personne peut-elle tuer un enfant vivant dans son corps? Cela me surprend vraiment. L'avortement n'est PAS une forme de contraception, comme beaucoup de gens le pensent.

Nous entendons souvent les excuses que les femmes ou filles ne veulent pas garder leur enfant car elles se sont fait violer. Pourquoi ne pas le donner pour l'adoption à la place de le tuer? Dans le cas des viols, les mères ont peur d'avoir un bébé handicapé.

Il y a toujours d'autres solutions à ces problèmes. Ces enfants ont le droit de vivre. Tout simplement, parce que l'avortement c'est tuer. De nos jours, nous devons augmenter le taux de natalité. À cause de centaines avortements à chaque jour, la population souffre gravement.

Après qu'un femme a subi un avortement, elle perd ses valeurs car il n'y a rien de pire que de tuer un enfant, selon moi. Je crois que si une femme ou une jeune fille est prête à être sexuellement active, elle devrait être prête à subir les conséquences et de faire face à la réalité. Elle devrait être responsable de ses actions.

Je suis au courant que l'avortement est un sujet très complexe (et controversé) car des opinions sont lancées par tout le monde. Même s'il y a UNE bonne raison pour avoir un avortement, je ne serai jamais d'accord.

Kim Rondeau
10e année (francophone)
École Notre-Dame
Bonnyville, Alberta

Pensée de la semaine...

Mon pays est le monde et ma religion est de faire le bien

(Thomas Paine)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APF Association de la Presse francophone

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Jacques Beaupré
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6581

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.

Nouvelles régionales

• Slave Lake

Le Groupe L.T.R. Consulting servira à la direction générale de la nouvelle commission scolaire catholique

par JEANNINE CORBIERE

Madame Catherine Twinn, commissaire officielle nommée par le ministère de l'Éducation suite à la formation d'une nouvelle commission scolaire catholique à Slave Lake, en consultation avec le Comité consultatif pour l'éducation catholique dans cette municipalité.

Madame Irène Simons devient la Secrétaire-trésorière de cette nouvelle commission scolaire. Elle a fait ses études à Edmonton. Le couple John et Irène Simons ont sept enfants dont deux fréquentent l'université. M. Simons est comptable agréé et pratique sa profession à Slave Lake. Madame Simons à été commissaire d'école et durant cinq ans présidente du Conseil des écoles catholiques de Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Groupe L.T.R. Consulting a été embauché pour agir à la direction générale de ce nouveau conseil scolaire. Le président de ce groupe, M. Lionel Rémillard, assumera personnellement les fonctions de directeur général à temps partiel.


Lionel Rémillard

Arrivé en Alberta il y a dix ans, M. Rémillard a occupé des fonctions similaires à Falher et à Bonnyville. En juillet 1985, le Groupe L.T.R. Consulting a été créé et depuis, offre des services d'experts-conseil en éducation, développement communautaire et social, ressources humaines et planification, développement de gestion, administration et construction dans le domaine de l'éducation et des services sociaux.

Madame Simons et M. Rémillard sont entrés en fonction le 1er décembre dernier.

Le bureau du nouveau conseil scolaire a comme adresse postale, le casier postal 2188 à Slave Lake et le numéro de téléphone est le 849-5127.

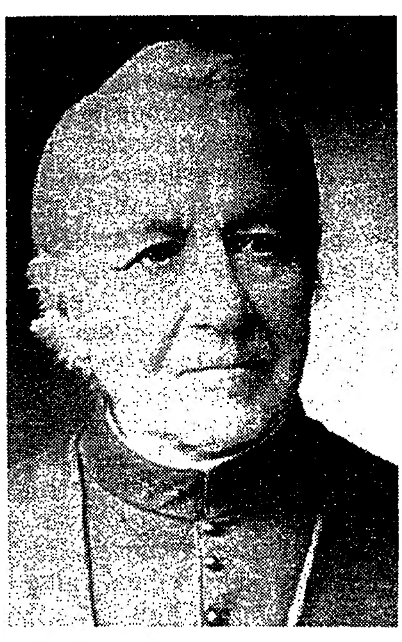
• Saint-Albert

«La journée du fondateur» en l'honneur du Père Lacombe

par LUCIENNE BRISSON

La tradition veut que chaque année, autour de cette date, (14 janvier) les résidents de Saint-Albert, célèbrent la commémoration de la fondation de la paroisse de Saint-Albert, sous le thème de: «La Journée du Fondateur».

Organisé cette fois, par Mme Zera Hameed, responsable des activités sociales des Amis du Musée Héritage Museum, cette fête a été marquée comme toujours d'une ambiance joyeuse et fière. Environ 200 personnes assistaient à cette cérémonie, laquelle pour la 3e année consécutive, a eu lieu au St.Albert Place, dimanche le 14 janvier dernier.


Père Lacombe

Le Père Lacombe, O.M.I., résidant alors au Lac Sainte-Anne, avait fait depuis longtemps déjà, ce rêve apostolique de fonder ladite paroisse (Saint-Albert). En vrai diplomate qu'il était, c'est donc par une fine stratégie de sa part, qu'à l'occasion de la visite de Mgr Taché, O.M.I., Évêque de Saint-Boniface, il entraîna ce dernier, (le 14 janvier 1861) sur le haut de la colline de Saint-Albert pour soi-disant, prendre le thé traditionnel. Il n'en fallut pas davantage!

Admirant l'indéniable beauté du paysage et surtout, il est facile de le supposer, entrevoyant la réelle possibilité de conquêtes missionnaires, Mgr Taché, déclara fièrement au Père Lacombe: C'est ici que vous viendrez fonder votre nouvelle paroisse, et je lui donnerai votre saint patron comme titulaire, Saint-Albert. Et de ce jour, est née la paroisse de Saint-Albert, du moins dans l'esprit de fondateur puisqu'en avril suivant, il commença la construction de sa chapelle-résidence.

Une partie de cette fête, sinon la primordiale, consistait dans la présentation de la photo de la 1ère école de Saint-Albert, l'école Bellerose, offerte d'abord au Père Gaston Montmigny, O.M.I., Archiviste des Oblats pour la province Grandin. Ce dernier représentait le Père Jacques Johnson, O.M.I., Provincial des Oblats. D'autres dignitaires reçurent le même cadeau. Étaient également présents à titre d'invités d'honneur, M. Gerry Harnois, petit-neveu du Père Lacombe, qui prononça le discours de circonstance en relatant les faits culminants de la vie du Père Lacombe; le maire de Saint-Albert Mme Anita Tatchinski; le député provincial pour la circonscription de Saint-Albert, le solliciteur général Me Richard Fowler (Dick); le député fédéral, pour la circonscription de Saint-Albert M. Walter Van de Walle; Soeur Marguerite Marie Côté, représentante des Soeurs de la Charité (Soeurs Grises), Mme Mary O'Neil, Présidente du St.Albert Public School Board; Shirley Munro, Présidente du St.Albert Protestant School Board of Education. La présence de ces deux dernières, avait pour but de signaler les 125 ans de l'éducation à Saint-Albert (1865).

Le tout se termina par une séance intitulée: «NANCY». Écrite par Mme Florence Lefebvre, dirigée par Mme Colette Hébert-Koch, elle était exécutée par des enfants de différentes écoles. Il s'agissait d'une classe vécue en 1863. Nancy, était la fille adoptive de M. et Mme Normand, arrivés à Saint-Albert, le 19 avril 1861.

Lors des entractes, il y eût également des chants dans les deux langues officielles et des danses offertes par les enfants.

• Falher

Clôture des Fêtes du 70e anniversaire



Le 10 décembre 1989, les fêtes du 70e anniversaire de l'école Routhier étaient clôturées par une messe solennelle à 10h30 présidée par Son Excellence Mgr Henri Légaré, O.M.I., assisté par le Révérend Père Roger Prieur, O.M.I. Un dîner à la fortune du pot au sous-sol de l'église a suivi la célébration religieuse et un concert de Noël au gymnase de l'école Routhier a clôturé la soirée. Félicitations aux organisateurs et participants de cette fête mémorable.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Janvier

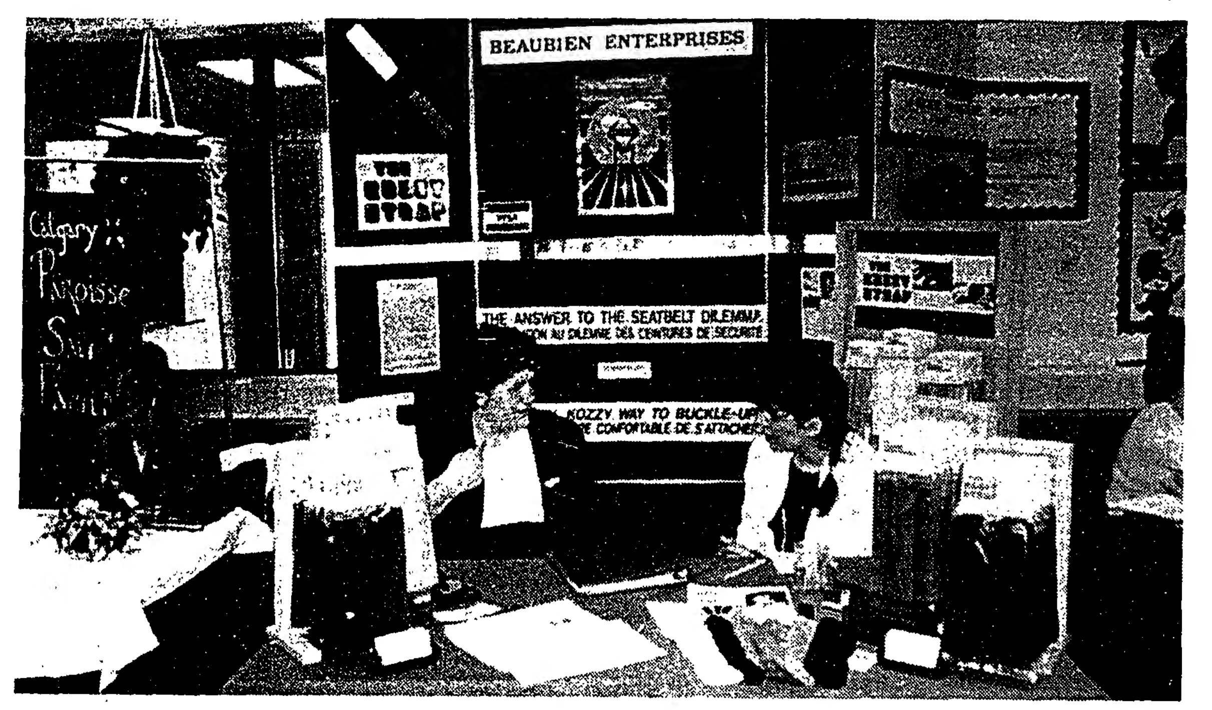
21	22	23	24	25	26	27
1900	1905		1976	1816	1910	1963
MGR GRANDIN INAUGURE SON PETIT SEMINAIRE A SAINT-ALBERT	ERECTION DE LA PAROISSE DU SACRE-COEUR A WINNIPEG		DECES DU PERE GUY MICHAUD OMI	FONDATION DE LA CONGREGATION DES OBLATS A AIX-EN-PROVENCE	DECES DU FRERE GUSTAVE POULAIN OMI	DECES DU PERE PAUL SERRAND OMI

L'Éventail...



Mélanie Pharand et Marie-Hélène Robin ont goûté aux fantaisies en chocolat de M. Gérard Vanizette, chocolatier bien connu de Calgary.

(Photo Pierre Brault)



Beaubien Enterprises offrait un protecteur d'épaule pour ceinture de sécurité en six couleurs, qui rend le port de la ceinture plus agréable.

(Photo Pierre Brault)

• Edmonton

Parents et élèves veulent garder leur école

par JACQUES BEAUPRÉ

De 500 à 600 personnes sont venues manifester leur appui à l'école Archbishop MacDonald, le 17 janvier dernier. Cette école catholique d'Edmonton accueille 450 élèves qui ont des résultats académiques au dessus de la moyenne. L'école offre notamment le programme de Baccalauréat international. Un mouvement de protestation, le Save MacDonald Again Comitee (SMAC), a été formée à la suite de rumeurs de fermeture pour septembre 1990. L'école MacDonald devait fermer ses portes il y a 3 ans mais avait été sauvée à la dernière minute à la suite des interventions des parents et des élèves. Réunis dans le gymnase de l'école, parents et élèves ont tenté de convaincre un groupe de commissaires invités de donner une autre chance à Archbishop MacDonald.



Environ la moitié des 450 élèves sont venus manifester leur désir de demeurer à Archbishop MacDonald.

(Photo Martin Brault)

Présents en très grand nombre, les élèves se sont portés très chaleureusement et parfois très bruyamment à la défense de leur école. À leur avis, Archbishop McDonald est une école modèle. «L'école s'adapte aux étudiants, les étudiants n'ont pas à s'adapter à cette école» clama une des étudiantes alors qu'un autre faisait remarquer que le taux d'abandon à Archbishop MacDonald n'est que de 1%, ce qui est très inférieur à la moyenne.

Archbishop MacDonald n'est pas une école comme une autre. On y recrute les meilleurs élèves et on s'attend à atteindre les meilleurs résultats. Tel était le message des élèves et des parents. Le porte-parole du comité de défense de l'école, Geoff Saxton affirmait «que la destruction d'une école comme celle-là ne serait rien de moins qu'un crime». Les défenseurs ont énuméré la longue liste des réalisations des dernières années. Archbishop MacDonald a remporté deux des trois derniers concours de débats Winston Churchill et trois des quatre derniers concours pour les apprentis avocats, au niveau provincial. De plus, depuis trois ans, 80% des élèves ont reçu des bourses Rutheford.

Les commissaires présents se sont montrés discrets. Ils avaient été invités pour écouter et non pas pour prendre la parole. Ils se sont seulement contentés de dire que l'appui des élèves serait pris en considération. Quant aux administrateurs de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, ils n'ont pas retourné nos appels. Pour la commission il s'agit d'une question financière. L'école fonctionne à la moitié de sa capacité. Les résultats obtenus sont indiscutables, mais certains se demandent si Archbishop MacDonald ne profite pas d'un traitement privilégié aux dépens des autres écoles.

Mon livre de chevet



Ronald Lavallée

TITRE:	**Tchipayuk ou le Chemin du Loup**	ÉDITIONS **Albin Michel**
AUTEUR:	Ronald Lavallée	
COLLECTION:		
SUJET:	Roman 500 pages	

Tchipayuk ou le Chemin du Loup c'est une porte d'entrée dans le monde des Métis du Manitoba. C'est une vaste fresque de la vie quotidienne des Métis de la fin du 19e siècle, de leurs légendes et surtout de l'étroit contact qui les lie à leurs terres. Cette grande saga est aussi le dernier roman du Franco-Manitobain, Ronald Lavallée qui lui a valu le prix Champlain (1987) et le prix des Éditions Albin Michel (1987).

L'histoire débute une froide nuit de 1865 à Saint-Boniface, au Manitoba. Askik Mercredi, un petit métis de 6 ans, a perdu son chemin. Son grand-père agonise et il doit chercher un prêtre, mais il a peur des «Tchipayuk», des revenants. Car, selon la légende métisse, «quand un homme meurt, son âme le quitte par la nuque et rôde sur terre pendant 4 jours».

Askik Mercredi, Mercredi est une déformation de l'écossais McCready ou MacGregor, dit Ronald Lavallée, Mercredi donc représente tous les métis à mi-chemin entre deux civilisations. L'une est traditionnelle mais en plein éclatement; l'autre est moderne, corrompue, mais en pleine expansion.

Toute cette grande saga de l'histoire d'Askik Mercredi est donc avant tout celui du choix d'un peuple. Même si l'action se déroule essentiellement entre le moment de la rébellion métisse et l'écrasement de Louis Riel, ce roman n'est pas engagé et encore moins un document de référence pour une thèse.

Ce livre est disponible à La Librairie Le Carrefour

Aînés...

(suite de la page 3)

grand nombre de cours, que ce soit d'ordinateur, d'histoire, de sociologie, de théâtre, de langues, etc. «La contribution des Canadiens âgés deviendra plus importante que jamais à mesure que notre société vieillira», concluent les auteurs de l'étude Les aînés du Canada.

Les Franco-Albertains participent eux aussi à ce monde de loisirs, de bénévolat et de travail. Que ce soit dans Les voix argentées de Legal, Les Tisserandes de Saint-Isidore ou encore dans les nombreuses institutions de santé de la province, les aînés Franco-Albertains sont présents.

Plusieurs se sentent toutefois isolés à cause de leur langue. Il n'existe que deux «clubs d'âge d'or» francophones en Alberta, soit le Club du bon temps de Saint-Isidore et le tout nouveau Club de l'Aurore de Bonnyville. À Bonnyville, dit l'agente de développement communautaire, Germaine Kent, le club répond à un besoin réel parce que plusieurs aînés ne parlent pas suffisamment l'anglais pour participer aux activités du club d'âge d'or anglophone. Dans les autres régions que ce soit à Falher, à Legal ou encore à Beaumont, les francophones sont membres des mêmes clubs que les anglophones. Le président du club Saint-Vital de Beaumont, Marcel Leblanc, dit qu'il n'y a plus assez de francophones pour créer un club français. De plus, ajoute-t-il, la formule actuelle fonctionne bien et le club de Beaumont attire des gens de partout. Le club, ajoute Monsieur Leblanc tente de répondre aux besoins de tous en misant sur l'aspect multiculturel. Certaines activités sont organisées par les Allemands, d'autres par les francophones, d'autres par les Anglo-Saxons.

Au niveau provincial, la volonté de se regrouper entre francophones existe. Un groupe a conclu qu'il fallait permettre aux Franco-Albertains du 3e âge d'avoir accès à des activités francophones. Officiellement créé lors du dernier Rond-Point, le rassemblement des aînés francophones ne fait que commencer ses travaux. Ce groupe dit la vice-présidente, Thérèse Laplante, a pour objectif de former une fédération francophone provinciale. Cette fédération pourrait offrir des services et de l'information, encourager la création de clubs d'âge d'or francophones tout en permettant aux membres de continuer de participer, si elles le veulent, aux activités anglophones de leur région. Le Rassemblement tente pour commercer de rejoindre les francophones de la région d'Edmonton. Le Rassemblement a déjà l'appui technique et financier de l'A.C.F.A. et a reçu un accueil fovorable du programme fédéral Nouveaux Horizons, un programme qui encourage les personnes âgées à s'organiser et à prendre une part active dans les communautés. Une fédération dit Thérèse Laplante «c'est un rêve, c'est un souhait».



Des membres de l'exécutif intérimaire du Rassemblement des aînés francophones. De gauche à droite: la présidente, Mme Agathe St-Pierre, Mme Églande Mercier, la vice-présidente Mme Thérèse Laplante et M. Léger St-Pierre.

(Photo Jacques Beaupré)

Le Palmarès Prochaine Vague

SEMAINE DU 29 JANVIER 1990

CS	SD-	TITRE	INTERPRETE
1	1	**Coeur de loup**	Philippe Lafontaine
2	9	**Bonjour la police**	Rock et Belles Oreilles
3	7	**Fais attention**	Les B.B.
4	4	**Les femmes voilées**	Joe Bocan
5	2	**Le coeur de ma vie**	Michel Robert
6	-	**Tomber**	Laurence Jalbert
7	5	**Coeur traqué**	Johanne Blouin
8	10	**Un beau grand bateau**	Gerry Boulet
9	-	**Aux sombres héros de l'amer**	Noir Désir
10	-	**On s'était dit**	Michel Françoise

CS: cette semaine **SD:** semaine dernière

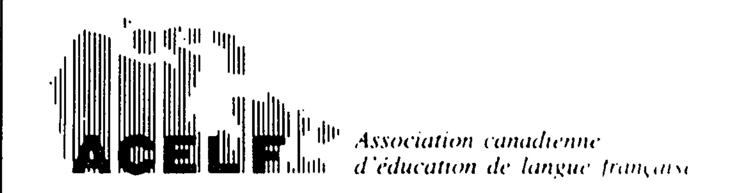
À la fin de chaque mois, un tirage sera effectué parmi tous les appels reçus.

Prochaine Vague avec Claude Bernatchez du lundi au vendredi de 18 h à 19 h sur les ondes de CHFA.

Note: Vous pouvez donner vos 3 choix en téléphonant à l'émission entre 18 h et 19 h au 466-2432 lors de la présentation du Palmarès.



Radio-Canada
CHFA/Alberta



REMERCIEMENTS

«L'Association canadienne d'éducation de langue française tient à remercier tous les organismes qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation des Salons du livre et des produits culturels de Bonnyville, Edmonton, Jean-Côté, Calgary et Lethbridge.

La contribution de chacun a été essentielle au succès de la 14e grande tournée des Salons du livre et des produits culturels de l'ACELF à travers le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta qui a eu lieu à l'automne 1989».

Gestion...

(suite de la page 1)

de chaque région.

Parmi les autres questions soulevées reste justement à savoir s'il devrait y avoir une seule commission scolaire francophone pour toute la province, une par région ou une par ville? Certains parents insistent aussi pour que ces commissions scolaires aient les mêmes pouvoirs que celles de la majorité anglophone. L'expérience récente de l'Ontario démontre l'importance d'avoir le plein contrôle. Enfin, il y a la question du financement. Il faut trouver un modèle pour assurer que les écoles françaises soient aussi bien financées que les autres écoles.

Les francophones présents ne se font toutefois pas d'illusion sur la collaboration qu'offrira le gouvernement de l'Alberta, même si la Cour suprême du Canada est favorable aux francophones. «S'attendre à être traité équitablement par le gouvernement de l'Alberta, dit Denis Lord, c'est rêver en couleur».

Arts et spectacles

• Théâtre

«Le pique-nique», un festin acadien de rires et d'idées originales

par ANDRÉ FRADETTE

Des cascades de répliques, des cascades de rires se succèdant les unes après les autres, l'Acadie de la rue amenée sur la scène, des idées, des réflexions venant de toute part caractérisent en gros cette pièce, une comédie satirique, qui en elle-même ressemble à un grand personnage volubile, l'Acadie.

Superbe, voire même électrique, l'échange (la communication) entre les comédiens et la salle, sans cesse alimenté par l'énergie ambiante, n'a pas démenti le succès de la pièce, le soir de première, vendredi dernier. Succès aussi pour la Marée Montante, nouvelle troupe de la Société acadienne de l'Alberta, invitée par le Théâtre français d'Edmonton, qui présente sa première pièce, cette année.

Dans cette oeuvre où la parole fait l'action, où le jeu de mots règne en maître, les trois régions de l'Acadie (ou le coeur) sont représentées chacune par un personnage: le Sud-Est (Shelly Daigle), le Nord-Est (Elda Savoie) et le Nord-Ouest ou le Madawaska (Kathleen Stevens). Ces trois régions sont amenées à se remettre en question quand elles rencontrent Lord Durham (Ernest Chiasson) qui représente le pouvoir «anglo-saxon» (camp)», l'évêque (Mario Rancourt) qui représente la religion; Malobiana (Lina Bourgeois), une indienne qui cherche la file indienne, et Paul (Marc Arseneau), un acadien qui choque par sa différence mais qui veut avoir sa place au soleil. Malgré les difficultés inhérentes à chacun des personnages, les comédiens réussissent très bien à les faire revivre, à rendre la pièce vivante. Un très bel effort de groupe!

Quelle était l'intention de l'auteur (qui en passant était présent à la première) en écrivant cette pièce? «C'était une remise en question du discours acadien officiel», Il a voulu «faire parler le peuple», lui donner droit de parole afin d'offrir une vraie vision de l'Acadie, la vraie, celle de tous les jours. «J'ai voulu dévoiler le silence de la majorité silencieuse». Et cette intention première a porté fruits puisque c'est le peuple qui évolue sur scène, exhibant son esprit de clocher, commun à bien d'autres peuples. Un peuple qui cherche son identité, alors qu'il en a une allant de soi, qui crève les yeux du spectateur. En plus de cette quête, le **pique-nique** est un appel à la tolérance incarné par Paul, un homosexuel, qui ne demande qu'à vivre au grand jour, sans se cacher, ce qui revient à dire: accepter les autres comme ils sont, sans distinction de race, de religion ou autre.

En terminant, l'équipe technique a su en un tournemain créer des décors très évocateurs et une trame sonore aussi. Le bruit des vagues entendu au début de la pièce est une façon merveilleuse d'entrer dans ce pays circonscrit par la mer. Et l'on doit à Charles Chenard et Johanne Petitpas un excellent travail de mise en scène. Bravo!

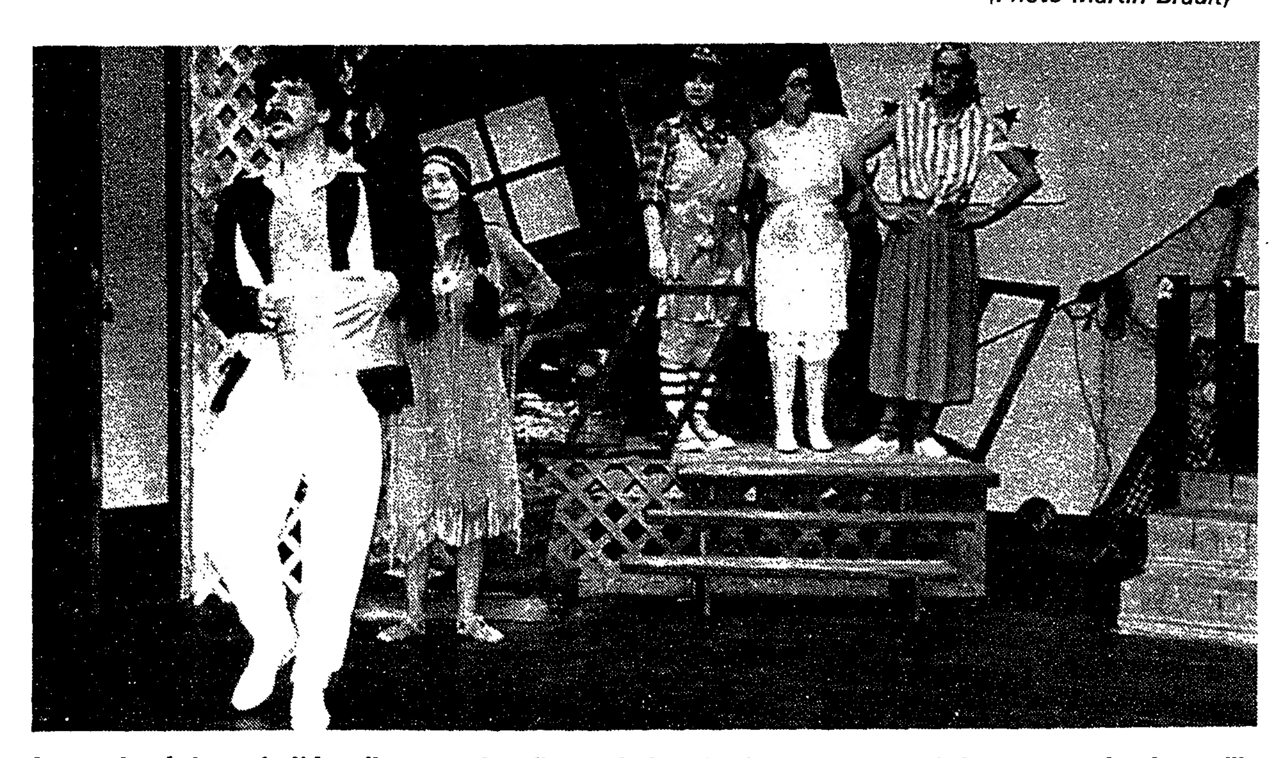
D'ailleurs, Rino Morin Rossignol a grandement apprécié la performance de la Marée Montante, la jugeant comme une des meilleures jusqu'à maintenant.

La pièce continue d'être présentée à l'Auditorium de la Faculté Saint-Jean les 26 et 27 janvier à 20h et le 28 janvier à 15h. Bon théâtre!



L'Acadie c'est aussi les autochtones, premiers habitants de ce pays, eux aussi déportés de leurs terres.

(Photo Martin Brault)



Les trois régions de l'Acadie et un Acadien qui cherche à s'affirmer et à être accepté même s'il est différent.

(Photo Martin Brault)

• Ottawa

Jean Pariseau reçoit l'Ordre du Canada

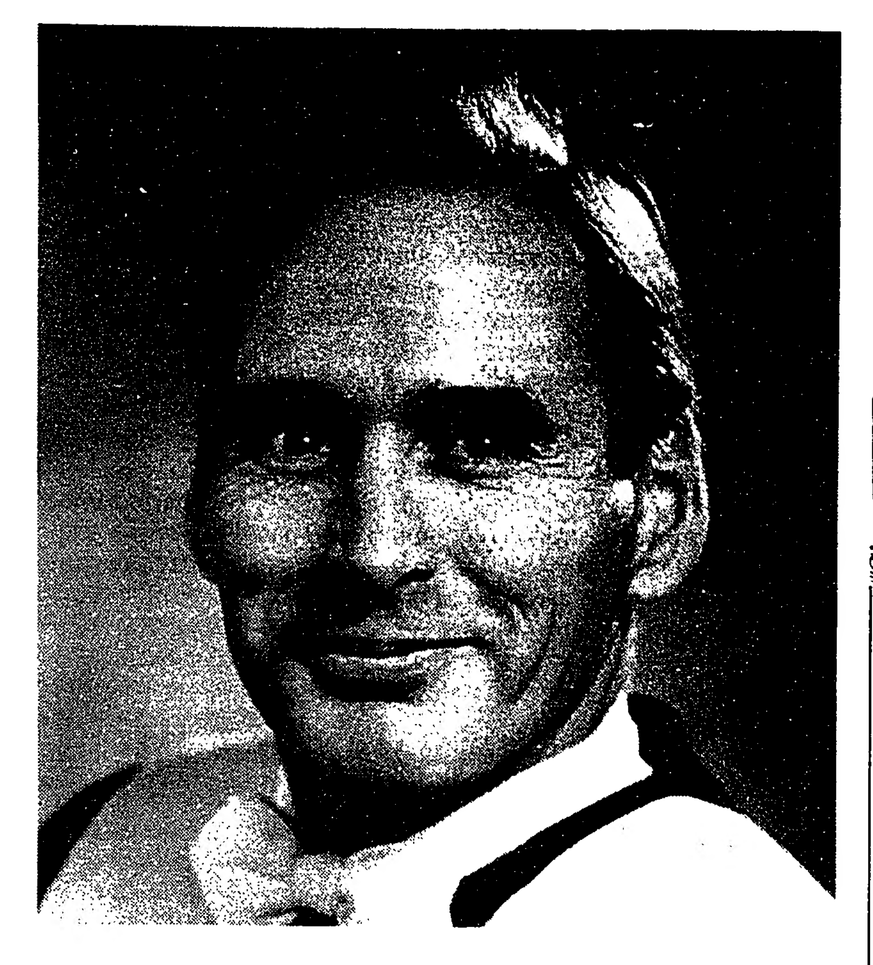
par JACQUES BEAUPRE

Un Franco-Albertain de coeur et d'origines, Jean Pariseau, a été nommé membre de l'Ordre du Canada. Monsieur Pariseau est bien connu dans la région de Donnelly où il a grandi et où il a marié Thérèse Maisonneuve. Monsieur Pariseau a d'ailleurs beaucoup de parenté en Alberta, tant du côté des Maisonneuve, des Moquin que de celui des Pariseau avec son frère Guy (CKUA et ex-directeur de CHFA) et Benoît, annonceur bien connu de Radio-Canada.

En recevant l'Ordre du Canada, Jean Pariseau devient membre d'un des groupes les plus restreints et des plus prestigieux. Il s'agit de la plus haute distinction civile au Canada. Monsieur Pariseau a été nommé «pour avoir été un moteur de l'histoire des canadiens-français dans les forces armées (...) et pour avoir essayé de rapprocher les deux cultures canadiennes».

Ex-major dans les forces armées canadiennes, Monsieur Pariseau est devenu historien chef des forces armées en 1968. Il s'est fait particulièrement connaître pour avoir rédigé un livre sur l'histoire des canadiens-français dans l'armée canadienne. Ce livre lui a valu une mention spéciale du Prix Champlain du Conseil de la vie française en Amérique.

Dans son livre, dit-il, «je démasque toute une série de mythes qui ont été créés par les historiens anglophones qui jusqu'à ce moment là écrivaient l'histoire (...). Ils considéraient, ajoute-t-il, les francophones comme un peuple arriéré». Premier francophone à faire partie du groupe d'historien des forces armées, Monsieur Pariseau dit «avoir beaucoup travaillé à une meilleure compréhension de ce que les francophones ont subis dans une armée majoritairement anglophone». Jusqu'en 1966, au moment de l'arrivée du général Allard comme commandant en chef de l'armée canadienne, il n'y avait qu'un seul bataillon francophone au Canada et toutes les communications se fesaient en anglais.



Jean Pariseau

Historien et écrivain, Monsieur Pariseau a pris sa retraite il y a un an. Il travaille présentement à la rédaction d'un livre sur les Oblats de l'Ouest en collaboration avec Guy Lacombe. Historien reconnu, il donnera prochainement une conférence au prestigieux Smithsonian Institute, à Washington.

Même s'il a quitté l'Alberta il y a 24 ans, Jean Pariseau se dit encore très albertain. Il a étudié en Alberta, au juniorat Saint-Jean (maintenant Faculté Saint-Jean) et il compte encore de nombreux amis dans la province.



Agriculture

• Edmonton

Nouveaux règlements pour le versement des avances aux producteurs

par JACQUES BEAUPRE

Les producteurs peuvent maintenant présenter leurs demandes pour recevoir une avance sur la vente de leurs récoltes 1989-90. Les formulaires sont disponibles auprès des compagnies qui gèrent les silos à grain. Les nouveaux règlements autorisent les producteurs à recevoir une avance maximale de 250 000 $ à un taux d'intérêt préférentiel. Dans le cas des producteurs de blé ou d'orge, le taux d'intérêt, fixé par la Commission canadienne du blé, est de 12 1/2%. Pour les autres producteurs les taux varient.

Les deux programmes sur les paiements anticipés, celui sur le paiement anticipé des récoltes (pour tous les producteurs) et celui sur les paiements anticipés pour les grains des Prairies (producteurs de blé et d'orge) ont été introduit pour permettre aux producteurs d'attendre pour vendre leurs produits. En attendant, les producteurs peuvent espérer vendre au moment où les prix sont plus élevés. Durant cette période d'attente, les paiements anticipés permettent aux producteurs de disposer d'argent pour vivre.

Les changements aux deux lois ont dûs être adoptés après que le ministre des finances, Michael Wilson, ait annoncé en avril 1989, que le gouvernement fédéral ne paierait plus l'intérêt sur ces avances qui sont en fait des prêts.

Le producteur devra donc désormais payer de l'intérêt, même si ce taux d'intérêt sera moins élevé que celui des banques, mais en retour, le maximum qu'il pourra recevoir augmente à 250 000 $. Auparavant le maximum était de 30 000 $ pour un fermier qui opérait sa ferme, seul.

En 1988-89, le programme sur le paiement anticipé des récoltes a permis de verser 190 millions $ à 10,000 producteurs. Le programme sur le paiement anticipé des grains des Prairies (blé et orge) a permis le versement de 319 millions $ à 22,000 producteurs de l'Ouest.

• Provincial

Une période difficile pour les producteurs de miel

par JACQUES BEAUPRE

Depuis 1987, les apiculteurs connaissent une période difficile, en particulier dans la région de Rivière-la-Paix. En octobre 1987, les producteurs se sont vu interdire l'importation des abeilles américaines tout en devant s'ajuster à une importante chute de prix du miel.

Le gouvernement canadien a interdit l'importation de ces abeilles pour empêcher une épidémie de l'acarien Varroa, un insecte qui détruit les larves et les abeilles adultes. Cette décision a forcé les producteurs à garder leurs abeilles tout l'hiver plutôt que d'en acheter de nouvelles au printemps. La décision du gouvernement fédéral a particulièrement frappé les producteurs du nord de l'Alberta qui importaient leurs abeilles et qui avaient le plus grand nombre de ruches. Selon le président de l'Association des apiculteurs de l'Alberta, Joe Smith, ces apiculteurs ont dû réduire leur production parce qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour acheter assez de nouvelles abeilles et parce qu'ils ont eu de la difficulté à s'adapter aux changements. Le Ministère de l'agriculture de l'Alberta confirme ces conclusions. En 1989, selon les estimés du ministère, il y avait 850 apiculteurs en Alberta contre 1140 en 1988, une chute de 25%. La production s'en est ressentie passant de 10,4 tonnes métriques en 1988 à 7,7 tonnes métriques en 1989.



Don Mazankowski

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer un plan de 200 000 $ pour aider cette industrie à devenir plus autonome et à mieux s'adapter aux besoins du marché. Selon le ministre fédéral de l'Agriculture, Don Mazankowski, «il faut créer une source fiable d'abeilles saines au Canada afin que les apiculteurs aient accès à des abeilles de remplacement». Ces fonds devraient être dirigés en partie vers le centre de recherche agricole du ministère fédéral de l'Agriculture, à Beaverlodge en Alberta, pour trouver de nouvelles méthodes pour détecter et éliminer les maladies causées par les acariens.

Joe Smith n'est toutefois pas convaincu que cette aide soit suffisante. De plus, dit-il, l'annonce du fédéral est prématurée parce que les producteurs des dix provinces n'ont pas encore décidé comment dépenser cet argent.

A ces problèmes s'ajoute les bas prix du marché. Les apiculteurs ont tenté de contourner cet obstacle en créant un programme de stabilisation qui leur assure des prix plus stables. Mais, le miel se vend actuellement à environ 50¢ la livre alors qu'il peut en coûter, dit Joe Smith, environ 60¢ pour produire une livre de miel.

• Ottawa

Paiement de soutien aux producteurs de betteraves

par JACQUES BEAUPRE

Le comité national de stabilisation a annoncé que le prix de soutien de la betterave, pour 1988, s'établit à 38,95 $ la tonne. Le comité versera donc aux producteurs inscrits la différence entre le prix obtenu pour la vente de leur produit et le prix de soutien. Pour les producteurs albertains cela représente un versement de 0.30 $ la tonne.

• Outch!

Un courant électrique inopportun pour les porcs

par JACQUES BEAUPRE

Les enfants s'amusent parfois à «prendre des chocs» en touchant du métal après avoir frotté leurs semelles sur le tapis. Les animaux d'élevage, eux, ne tirent aucun plaisir de la présence d'électricité dans leur enclos.

Le ministère fédéral de l'Agriculture mène présentement des recherches pour identifier si la présence de tensions électriques parasites influence le rendement de la production de porc.

L'élevage est de plus en plus mécanisé et industrialisé et plusieurs producteurs se plaignent de l'influence de ces tensions parasites. Pour certains, il ne fait pas de doute que ces nuisances sont la cause de la réduction de leur production.

Suzanne Robert, chercheuse au centre de Lethbridge, et son équipe tenteront de répondre à

(suite en page 11...)

Une pulvérisation insecticide pour le bétail

Tout fervent du camping sait qu'un insectifuge est absolument essentiel pour les promenades en forêt en plein coeur de l'été. À l'heure actuelle, les scientifiques tentent de mettre au point des pulvérisations insecticides dont l'effet serait durable et qui protégeraient, de la même façon, les bovins contre les insectes piqueurs.

On a découvert que la perméthrine protège les bovins contre les mouches pendant une période pouvant aller jusqu'à 11 jours. Les piqûres de mouches noires ralentissent le gain de poids, causent la mort des jeunes veaux, endommagent le pis des vaches et interrompent la reproduction.

Ce produit chimique est déjà utilisé sur les grandes cultures et il a été démontré que son application sur les animaux ne comportait pas de risque pour leur santé.

«Les bovins adoptent très vite le traitement parce qu'ils se rendent compte du soulagement qu'il leur procure, signale Joe Shemanchuk, un entomologiste de la Station fédérale de recherches agricoles de Lethbridge. Ils se rassemblent autour du camion, en faisant face au nuage de pulvérisation».

Les scientifiques du Ministère recherchent d'autres produits chimiques qui offrent une protection de longue durée contre les mouches noires et les moustiques. Plusieurs composés ont ainsi été découverts et leur utilisation commerciale est actuellement évaluée.

Les chercheurs tentent également de préparer une formule pour mettre ces produits en capsules afin que le principal ingrédient soit libéré lentement et que la protection dure plus longtemps.

La mise au point de ces nouveaux traitements prend du temps parce que les chercheurs doivent vérifier leur efficacité et leur innocuité tout en procédant par tâtonnement pour trouver la dose appropriée.

Les répulsifs présentent plusieurs avantages par rapport à la méthode traditionnelle qui consiste à appliquer des insectides sur les terres pour tuer les insectes dans leurs aires de reproduction.

«Il suffit d'utiliser une petite quantité du produit chimique et de l'appliquer uniquement sur les troupeaux qui ont besoin d'être protégés», explique M. Shemanchuk.

Contrairement aux insecticides, qui tuent les insectes, les répulsifs mettent une barrière entre les insectes et les bovins. Par conséquent, les ravageurs ne peuvent devenir résistants aux répulsifs, ce qui arrive dans le cas de certains insecticides.



Porcs...

(suite de la page 10)

ces questions. Des études semblables menées pour les vaches ont démontrées que les tensions parasites peuvent être responsable d'une baisse de production et de problèmes de santé, comme l'inflammation des pis.

«La performance de l'animal, dit Suzanne Robert, est indissociable de son comportement et de son bien être».

L'équipe de Suzanne Robert pourra recommander un niveau maximum de tension acceptable dans les porcheries. Cette recherche permettra aussi de savoir s'il est justifié de blâmer ces sources d'électricité pour les multiples problèmes de production qu'on leur attribue.



Cours populaires... session hiver 1990
Cours débutant en février

RÉGION D'EDMONTON

Français écrit pour francophones II
Dates: le mardi - du 27 février au 3 avril
Heure: de 19 h à 21 h 30
Frais de scolarité: 45 $
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Ce cours fait suite au cours «Français écrit pour francophones I». Il s'adresse aux adultes qui parlent déjà français et qui veulent revoir les éléments de la grammaire française. Chaque élément à l'étude comprend des exercices grammaticaux, des textes de compréhension, un exercice de traduction de l'anglais au français et une rédaction. Le cours «Français écrit pour francophones III» se donnera à partir du 10 avril.
LES APPRENANTS DEVRONT SE PROCURER LE LIVRE **EN BONNE FORME** AINSI QUE LE CAHIER DE TRAVAIL QUI L'ACCOMPAGNE.
Prix: 44 $

Grammaire oblige
Dates: les vendredis et samedis 16, 17, 23 et 24 février
Heure: de 8 h 30 à 16 h 30
Frais de scolarité: 115 $ (manuel de 400 pages inclu)
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Un cours orienté sur le travail de bureau; révision des règles grammaticales et mise à jour des procédures à suivre dans la rédaction de lettres.

Introduction à la danse sociale
Dates: les samedis 3, 10 et 17 février
Heure: de 14 h à 16 h
Frais de scolarité: 20 $/ 35 $ le couple
Lieu: Faculté Saint-Jean
Description: Une introduction aux pas des grandes danses: la valse, le cha-cha, le tango, etc.

Traitement de texte - Word Perfect - niveau intermédiaire
Dates: le mercredi - du 28 février au 4 avril
Heure: de 19 h à 21 h 30
Frais de scolarité: 50 $ (plus manuel 40 $)
Lieu: salle 201, Faculté Saint-Jean
Description: Le cours s'adresse aux initiés et comprend la gestion, la fusion et le tri des fichiers, la fonction mathématique, la macro-instruction et la configuration d'imprimante. Prérequis: «Traitement de texte - niveau débutant» ou l'équivalent.

Région de Calgary

Le français au travail
Date: les 2, 5 et 6 février
Heure: de 8 h à 16 h
Frais de scolarité: 75 $
Description: Le but de l'atelier est de présenter un outil de travail pratique en vue d'une utilisation immédiate de la correspondance.

L'impôt
Date: le lundi 12 février
Heure: à partir de 19 h 30
Frais de scolarité: aucun
Description: Les mois de février et mars tiendront les gens occupés à remplir leur rapports d'impôt. La firme Cadieux & Cie sera disponible pour vous donner de l'information d'un couvert à l'autre du formulaire. Veuillez vous inscrire avant le 7 février.

Traitement de texte - Word Perfect 4.2
Date: les 2, 3 et 4 février
Heure: vendredi de 19 h à 22 h; samedi et dimanche de 8 h à 17 h
Frais de scolarité: 75 $
Description: L'atelier est orienté vers les besoins des apprenants. L'enseignement théorique des fonctions de base de Word Perfect sera accompagné de travaux pratiques supervisés.

La conversation française
Dates: le lundi - du 5 février au 12 mars
Heure: de 19 h à 21 h 30
Frais de scolarité: 60 $
Description: Ce cours s'adresse aux francophiles qui désirent améliorer leur connaissance du français parlé. Notions grammaticales, prononciation et activités favorisant l'apprentissage sont au programme.

Région du nord-ouest

Falher

Aider mes enfants à exister
Dates: les 23, 24, 25 février et les 9, 10 et 11 mars
Nombre d'heures de cours: 30
Frais de scolarité: 35 $
Personne ressource: Sr. Edith Boucher

Français avancé
Dates: les 6, 9, 13, 16, 20, 23, 26 février et le 2 mars
Nombre d'heures de cours: 24
Frais de scolarité: 40 $
Personne ressource: Monique Jean Côté

Région du nord-est

Préparation de la déclaration d'impôt
Dates: le mardi, 20 février à Bonnyville
le mercredi, 21 février à Saint-Paul
le jeudi, 22 février à Plamondon
Heure: de 9 h à 16 h
Frais de scolarité: 10 $ (le repas du midi est inclu)
Personne ressource: Claire Dallaire de Revenu Canada
Description: Renseignements concernant votre déclaration de revenu. Ces ateliers s'adressent aux individus, aux fermiers, à l'entrepreneur, etc.
VEUILLEZ VOUS INSCRIRE AVANT LE 10 FÉVRIER AU CENTRE CULTUREL DE VOTRE RÉGION.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:
Éduction permente
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury (91e)
Edmonton, Alberta
T6C 4G9
468-1582

ou

Les centres de l'Éducation permanente:
Région de Calgary....................297-4023
Région du nord-ouest....................837-2063
Région du nord-est....................645-6214
ou

Les centres régionaux sont des sociétés indépendantes parrainées par les Alberta Vocational Centres de Lesser Slave Lake, de Lac La Biche et de Calgary, en coopération avec la Faculté Saint-Jean.

• La Fondation Jeanne Sauvé

Un cadeau de 5 millions à la jeunesse du monde entier

(A.P.F.) - Comme ses prédécesseurs, le gouverneur général du Canada a trouvé une façon de perpétuer son nom pour la postérité en annonçant la mise sur pied de la Fondation Jeanne Sauvé pour la jeunesse.

Avant de quitter définitivement Rideau Hall à la fin du mois de janvier, Mme Sauvé a convaincu le gouvernement canadien de cracher 5 millions pour cette fondation, qui veut favoriser les échanges de vues entre les jeunes de différentes cultures et de différentes idéologies politiques, par la tenue d'une conférence internationale annuelle.

Mme Sauvé, qui veut canaliser l'enthousiasme et l'idéalisme des jeunes âgés de 18 à 25 ans, soutient que cette fondation internationale essentiellement financée par des fonds canadiens des secteurs public et privé, n'est pas destinée à manipuler les jeunes. «C'est un cadeau du Canada à la jeunesse du monde» a expliqué le gouverneur général lors d'une conférence de presse marquant le lancement de ce noble projet. Puisque les problèmes sont maintenant d'ordre planétaire, il est important selon le gouverneur général que les jeunes, essentiellement les leaders mondiaux de demain, aient un forum pour prendre contact entre eux très tôt. Pour Mme Sauvé, cette fondation contribuera même à rehausser le prestige international du Canada.

Outre les 5 millions accordés par le gouvernement Canadien, le gouvernement de l'Ontario a accepté de souscrire une somme de 2 millions, et le gouvernement du Québec 1.3 million. Mme sauvé a déjà recueilli 1 million de la part de souscripteurs privés, et a en main des engagements de l'ordre de 2 millions. Dès qu'elle cédera son poste à son successeur Ray Hnatyshyn, Mme Sauvé se propose de parcourir le pays pour trouver d'autres fonds, et se faire la propagandiste de la fondation.

Le secrétariat de la Fondation Jeanne Sauvé est situé à Montréal. Le conseil d'administration sera composé de hautes personnalités, dont les souscripteurs les plus importants.

Puisque la Fondation Jeanne Sauvé n'a pas l'intention de payer les dépenses de voyage des jeunes qui convergeront de tous les coins du monde pour participer à la première conférence internationale qui aura probablement lieu en 1991 au Canada, le gouverneur général souhaite que chaque pays mette sur pied une petite fondation qui paiera les frais de voyage de ses délégués.

Il est intéressant de constater que le «cadeau du Canada à la jeunesse du monde» arrive au moment où le gouvernement conservateur tente de sabrer dans ses dépenses, en invitant les Canadiens à vivre selon leurs moyens.

Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Rock et Belles Oreilles «Pourquoi chanter?» Select/Audiogram AD-10033.

Après «The disque» en 1986 (certifié or) et ensuite «The spectacle» en 1987 (certifié rien), voici RBO (Rock et Belles Oreilles) qui nous revient aujourd'hui avec un tout nouvel album composé uniquement de chansons (onze tounes amusantes, onze univers différents tous issus de l'imagination débridée de RBO). Du rock («La chanson de l'environnement», «Le trou», et «I Want To Pogne»), du country («Un enfant de toi»), du satirico-disco-rap («Re FE Le Me Le» et «Le tour du monde»), du gospel («Les témoins de Gladhu») en passant par l'inclassable («Repeuplons»). En somme, nos amis québécois touchent à tout et n'épargnent personne. Le premier 45 tours tiré de l'album a pour titre «Bonjour la police». Pour qui a évolué avec la comédie de RBO.

Marty Stuart «Hillbilly Rock» MCA 42312.

La maison de disques MCA annonce la parution du tout nouveau disque de Marty Stuart intitulé «Hillbilly Rock». Ce type de Nashville n'a rien inventé de nouveau, mais il se contente ici d'interpréter une musique pleine de vitalité. On dénote l'influence naturellement d'Elvis, de Bo Diddley et de Chuck Berry. À la radio country depuis quelques semaines on s'amuse à faire tourner la chanson-titre en plus de «Western Girls». Également d'intérêt: «Me And Billy The Kid» et «Cry Cry Cry». La production est simple, se réduisant souvent à l'essentiel. J'imagine facilement Stuart dans une petite boîte enfumée de Tennessee jouant à un public, tous avec leur bière à la main. Un bon achat pour les mordus du «hillbilly music».

Sylvain Lelièvre «Un aller simple» Trans-Canada/Kébec Disc KD-663.

Voici la neuvième offrande vinylisée de Sylvain Lelièvre (enregistrée au printemps-été 1989 au Studio Victor à Montréal). «Un aller simple» est un disque généreux qui comprend dix belles chansons sur divers sujets qui nous touchent de près: «Au milieu de nous deux» (premier 45 tours), «Place Tiananmen», «Peine perdue», «La lanterne magique», «Je flâne en chemin», etc. Sylvain Lelièvre fait incontestablement partie des meilleurs chanteurs québécois, des plus complets surtout. Pour qui a évolué avec la musique enchanteresse de Sylvain Lelièvre depuis 1968, «Un aller simple» est indispensable.

• Edmonton

Les francophones toujours confrontés à la revendication

par CLAUDE DUCHESNAY
Collaboration spéciale

(A.P.F.) - L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le premier article de loi pancanadien garantissant l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité, comporte quelques lacunes dans son application; ce qui a obligé et oblige encore les francophones du Canada à recouvrir régulièrement aux tribunaux pour faire respecter leur droit à l'éducation dans leur langue.

Le but fondamental de l'article 23 de la Charte était de corriger les injustices d'un Canada bilingue en procédant à la redéfinition du partage des pouvoirs en matière d'éducation. «Ce qui est incroyable dans tout ça, déclare Aurèle Thériault, Directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, (F.F.H.Q.), c'est qu'on a l'impression que certaines provinces n'ont pas réalisées que l'article 23 entraînait une obligation importante de leur part. Il a fallu que toutes les associations francophones des neuf provinces sans exception aillent devant les tribunaux pour faire invalider les lois scolaires provinciales, parce qu'on ne les changeait pas. Les ambiguïtés même de l'article 23 ont confiné les francophones dans un rôle de revendication pour avoir accès à ce qu'ils ont droit selon la Charte. Il est évident que les provinces ont adopté une interprétation restrictive de l'article 23, qui n'est pas consistante avec l'interprétation des tribunaux à ce jour».

À la F.F.H.Q., on met l'accent sur les forces et les qualités de l'article 23 avant de constater et d'analyser les faiblesses. «L'article 23 a d'abord la qualité de permettre la francisation des familles en allant travailler à la source même de l'assimilation, dans le système d'éducation, souligne Aurèle Thériault. Il a aussi, dans un certain sens, l'avantage d'être précis, poursuit-il. Il est rare de voir un article de loi aussi long et aussi détaillé dans un texte constitutionnel, même s'il reste des faiblesses».

La Fédération des francophones hors Québec, comme la grande majorité des juristes au pays, identifie trois grandes faiblesses à l'article 23: la question des «ayants droit», la clause de la justification par le nombre, et toute la question du droit de gestion des établissements scolaires qui est présentement devant la Cour suprême du Canada avec l'affaire Mahé-Bugnet (Alberta).

La question des «ayants droit», qui permet par ricochet aux enfants anglophones d'étudier dans les établissements scolaires francophones partout au Canada, suscite quelques embûches: «on en peut pas assurer une clientèle homogène aux écoles francophones, ce qui peut contribuer au phénomène de l'assimilation, rappelle Aurèle Thériault. C'est là que l'on invite les anglophones à utiliser les écoles d'immersion française qui furent justement créées pour accueillir les enfants de parents anglophones qui désirent étudier en français».

L'un des grands problèmes de l'article 23 c'est bien sûr la clause de la justification par le nombre («...là où le nombre le justifie»). «Les gouvernements provinciaux ont interprété de la mauvaise façon cette clause. Ils l'ont interprété comme une restriction», précise-t-il.

«Si l'on veut respecter l'esprit de l'article 23, affirme le directeur de la F.F.H.Q., ce ne sont pas les parents qu devraient faire la demande des services en éducation, mais ce sont les gouvernements qui devraient expliquer aux parents comment inscrire leurs enfants, plutôt que de laisser aux associations francophones le devoir et la responsabilité d'informer les parents sur comment faire une demande».

D'ailleurs, les lois scolaires provinciales de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick ne comportent plus de justification par le nombre, quoique les commissions scolaires les utilisent encore comme prétexte pour bloquer le droit à l'éducation des francophones dans leur langue, comme c'est notamment le cas à Sault-Sainte-Marie et à North Bay en Ontario.

«Le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé-Bugnet, s'il va dans le bon sens, va préciser la notion du droit de gestion, nous dit M. Thériault, si cela veut vraiment dire droit de contrôle des établissements scolaires de la minorité, comme nous le croyons.



Des centaines de jeunes venus manifester à la législature leur appui à Léo Piquette et à la défense du français, 1er décembre 1987.

La chronique historique

«Si l'on veut savoir où l'on va, il vaut mieux savoir d'où l'on vient». C'est de ces sages paroles qu'est né le projet de recherche historique de l'Association canadienne-française de l'Alberta. La directrice de ce projet est Mme Marie Beaupré. Vous découvrirez au cours des prochaines semaines les résultats de ces recherches. Voici le premier d'une série d'articles sur la région de Calgary.



par
Normand Robidoux
Recherchiste historique à Calgary

LA FRANCOPHONIE À CALGARY

L'histoire de Calgary remonte à 1875, année où la Police Montée du Nord-Ouest arive pour fonder un fort sur la Bow River. Mais même avant l'arrivée des «Mounties», les francophones étaient déjà présents à Calgary. Ce sont les Pères Oblats francophones qui ont eu l'honneur d'être les premiers habitants de la région de Calgary. Les Pères Doucet et Scollen se sont d'abord installés en 1873 à vingt-cinq milles en amont sur l'Elbow. Cette ville est mieux connue sous le nom de Springbank.

En 1875, le deux Pères Oblats, avec l'aide d'un métis francophones du nom d'Alexis Cardinal, ont déménagé juste au confluent de l'Elbow et de la Bow River. Ceci était juste quelques semaines avant l'arrivée de la Police Montée.

Lors de l'arrivée de la Police Montée, un autre nom francophone vient s'ajouter. Le chef des «F troops» était nul autre que l'Inspecteur Ephrem A. Brisebois. Il dirigea les premières destinées du Fort Calgary. Il avait donné son nom au nouveau fort mais il fut déchu de son poste et le Colonel Macleod changea le nom de Fort Brisebois pour celui de Fort Calgary.

De 1875 à 1895, des familles francophones sont venus s'installer dans les environs de Calgary. Des noms de familles comme Roussel, Beaudoin, Ferland, Beaupré, Bénard, Bouchard, Laurendeau, Miquelon, Lemires, Rouleau, L'Hyrondelle, L'Heureux, Cardinal.

Avec la nouvelle vague d'immigrants qui arrive à Calgary dans les années 1910, des nouveaux noms francophones viennent s'ajouter et ce sont des grandes personnalités pour les francophones de Calgary. Les frères Despins et le Dr Beauchemin ont été les leaders des francophones jusque dans les années 50 et 60 où d'autres francophones ont pris la relève. Des noms comme Toupin, Rousseau, Paradis, Plotkins, Hamel, Lapierre, Comeault ont aidé les francophones à défendre leurs intérêts.

À toutes les époques, la population francophone à Calgary n'a constitué que 1/7 de la population totale. Encore aujourd'hui nous sommes environs dix milles francophones où d'origine francophone. Les francophones de Calgary ont su rester unis et ce sont des organismes comme la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, et la Société Franco-Canadienne qui nous ont rassemblés.

La paroisse Sainte-Famille de Calgary a joué un rôle majeur dans le développement et la préservation de notre culture, notre langue et notre foi catholique et cela a contribué au rassemblement des francophones dispersés de Calgary.

Parmi les noms francophones ils ne faut surtout pas oublier les religieux et religieuses qui ont contribué à l'essort des Canadiens français en Alberta et à Calgary. Les Pères Oblats ont été les pionniers de la colonisation francophone en Alberta et il faut penser aux Pères Lacombe, Legal, Doucet, Lestanc, Leduc ainsi qu'à Vital Grandin, premier évêque de Saint-Albert. Sans les religieux catholiques, on pourrait dire que le fait français ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Si l'on pense à la Société Saint-Jean-Baptiste de Calgary fondé par le Père Leduc, la Paroisse Sainte-Famille fondée par Clovis Beauregard et à tous les travaux des missionnaires francophones dans les tribus et réserves indiennes, on peut dire qu'ils ont accompli beaucoup de choses pour nous les francophones. Les religieuses francophones ont surtout été connues comme fondatrices et directrices de l'hôpital Holy Cross.

Dans de prochaines chroniques je vous parlerai des personnalités importantes, des organismes et institutions francophones de Calgary.

Si vous désirez collaborer à la chronique historique, n'hésitez pas à appeler Mme Marie Beaupré au 925-3801 ou au 489-2747 ou Mme Fernande Bergeron au 466-1680.

(À suivre la semaine prochaine)

• Montréal

La publicité: miroir de notre langue?

par LOUIS LAVOIE,
Collaboration spéciale

A.P.F. - La publicité dans les journaux, à la radio ou à la télévision doit-elle être le reflet de la langue couramment parlée, ou encore doit-elle chercher à rejoindre les niveaux les plus élevés de l'Académie française?

Ce tiraillement entre la publicité et sa responsabilité à l'endroit de la langue n'est pas nouveau. Depuis déjà de nombreuses années, les professeurs de français du Québec ont fréquemment déploré la mauvaise qualité du français présent dans certaines publicités. Ces critiques ont récemment repris de la vigueur au Québec, avec la sortie de nouvelles campagnes publicitaires.

La palme incontestable de la controverse revient à la campagne télévisée de Burger King. «Laissez-vous enfirwhopper (prononcer enfirwââper)!» afin de mousser son hamburger «whopper». Signée de l'agence de publicité J. Walker Thompson, cette campagne met en vedette le poète rockeur bien connu, Lucien Francoeur.

«M'adresser au consommateur avec des mots comme enfirouaper, c'est lui dire que je l'aime en parlant son langage. Ce n'est pas de la débilisation, c'est juste reconnaître qu'au Québec, il fut un temps où il faisait trop froid pour bien articuler» a affirmé Francoeur lors d'un récent déjeuner-causerie sur le sujet.

«Moi, je compare la publicité à une fille de rue: elle doit se faire remarquer de façon outrancière! C'est pourquoi on doit se sentir aussi libre d'utiliser un beau québécisme qu'un mauvais anglicisme quand il s'agit simplement de vendre un maudit hamburger» poursuit-il.

D'autres campagnes mettent l'accent sur des expressions populaires qui ne souscrivent pas toujours aux normes de la langue française.

C'est le cas par exemple de la nouvelle campagne publicitaire de Steinberg réalisée par B.C.P. Stratégie Créativité, une agence de grande envergure à propriété exclusivement québécoise. Favorisant essentiellement la publicité sur des panneaux affiches, la campagne Steinberg propose dans l'un d'eux le slogan «On a aussi des bines».

«Nous sommes d'abord des communicateurs» affirme Jean Bastien, chef de groupe chez B.C.P. et responsable de la campagne Steinberg. «S'il y a des expressions utiles dans le langage parlé, nous n'hésitons pas à les utiliser. On se refuse des anglicismes par contre. L'utilisation du mot «bines» est pertinent à notre avis puisque la démocratisation de l'image de Steinberg passe par la langue parlée».

Les opposants à ces approches «populaires» sont nombreux. Certains déplorent un «manque de respect» à l'endroit de l'intelligence des consommateurs, d'autres comme Jean-Jacques Stréliski, Vice-président création chez Cossette Communications-Marketing craignent la portée de telles campagnes publicitaires auprès d'un jeune public.

«Il faut se soucier de la correction de la langue» affirme-t-il. «Surtout quand on connait l'importance des sommes consacrées à la publicité: 1.7 milliard de dollars, comparativement à 15 milliards pour l'ensemble du budget du ministère de l'Éducation... Quand on sait que les élèves passent 30 heures par semaine à l'école et 25 heures devant le petit écran, on comprend que les professeurs de français protestent».

Que peut-on dégager de ces deux tendances? Plusieurs publicitaires au sein de l'industrie croient qu'ils doivent d'abord servir leur client et ses intérêts avant de servir la langue française. Les faits pourraient bien leur donner raison puisque les deux campagnes de publicité connaissent un succès retentissant: près de 10 pour 100 d'augmentation des ventes du «whopper» pour les restaurants Burger King à l'échelle du Québec, tandis que les magasins Steinberg ont connu leur meilleur mois de vente de tous les temps en décembre, date à laquelle débutait la campagne publicitaire.

Le mot de la fin? Tout ce branle-bas de combat a démarré par la diffusion du mot «enfirwhopper» qui dérive du mot «enfirouaper». Ironiquement, «enfirouaper» tire son étymologie de l'expression «in fur wrapped».

Puisque la richesse était habituellement anglophone, seuls les riches Anglais pouvaient se procurer et s'acheter des fourrures, alors que les Français ne pouvaient se payer que des vêtements de coton. Ainsi, lorsqu'un Canadien-Français avait l'impression qu'il se faisait rouler par un anglophone lors d'une transaction ou dans une situation de travail, il affirmait alors qu'il se faisait «enfirouaper»!

Alors, la publicité actuelle serait-elle une «enfirouapeuse»?

Carrières et professions

• Jean-Côté

SMAC obtient une bonne note à l'école Héritage

par JACQUES BEAUPRE

Les élèves de l'école Héritage à Jean-Côté se joignent à ceux de Maurice-Lavallée et de Notre-Dame en accueillant à bras ouvert la nouvelle émission télévisée pour jeunes, SMAC.

Plusieurs jeunes de la 3e à la 5e année nous ont envoyé leurs commentaires à la suite de la diffusion de la première émission de la série, le 11 janvier dernier. Voici quelques uns des propos recueillis...

«J'ai bien aimé l'émission SMAC. J'ai très hâte à la revoir le prochain mercredi. Je l'aime parce qu'il y a beaucoup de blague. Merci

- Monique Goudreau, 10 ans

«J'ai trouvé que l'émission SMAC était assez bonne. J'aimais tout accepté quand il pouvait voir le Manitoba, la C.-B., l'Alberta et la Saskatchewan avec ses jumelles. Aussi quand il a sauté de haut».

- Michel Allard, 6e année

«Je pense que SMAC est un bon programme pour les jeunes. J'aimais la partie sur l'environnement. Je pense que ça fais penser les gens de quoi il va arriver dans le monde si on ne fais pas attention».

- Micheline, 6e année

«SMAC est un bonne émission quand je ris c'est comme si mes amydales sortaient de ma bouche».

- Tex Ouellet, 9 ans

André Roy et son ami le Smacasaure



• Ottawa

L'accord du lac Meech vous dites...

(APF) Vous en avez assez d'entendre parler de l'accord du lac Meech! Mauvaise nouvelle, vous risquez d'en entendre parler jusqu'au mois de juin. Alors, autant faire contre mauvaise fortune bon coeur, et essayer de comprendre pourquoi ce lac situé au Québec à trente minutes du centre-villé d'Ottawa fait tant parler de lui.

C'est dans ce décor typique que le premier ministre Brian Mulroney et les dix premiers ministres provinciaux s'entendaient le 30 avril 1987 sur les grandes lignes d'un document constitutionnel répondant aux aspirations du Québec, et réintégrant le Belle Province dans le giron constitutionnel "dans l'honneur et l'enthousiasme". Pourquoi? Parce que le Québec n'a pas signé l'entente constitutionnelle de 1981-82.

Le 3 juin 1987 les mêmes premiers ministres signaient officiellement à Ottawa à l'édifice Langevin, au terme d'une longue nuit, l'entente conclut en avril. Chaque premier ministre devait ensuite déposer devant leur parlement respectif une résolution ratifiant le document constitutionnel.

Depuis ce temps trois nouveaux premiers ministres, qui n'ont jamais participé aux discussions constitutionnelles de 1987, ont été élus. Frank McKenna du Nouveau-Brunswick fut le premier à remettre en question l'accord du lac Meech, jugeant qu'il ne protégeait pas suffisamment les droits des minorités. Il fut suivi par Gary Filmon du Manitoba, et plus récemment par Cyde Wells de Terre-Neuve. Dernièrement le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, qui avait été le 1er à avoir fait adopter cet accord disait ne plus vouloir de cette entente.

Que dit l'accord du lac Meech. D'abord, il reconnait que le Québec forme au sein du Canada une société distincte. Le document ne fournit toutefois aucune définition de la société distincte. Il reconnait au gouvernement du Québec le rôle de protéger et de promouvoir ce caractère distinct.

Il reconnait aussi l'existence de Canadiens d'expression française concentrés au Québec mais présents dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays, mais présents au Québec, et qu'il s'agit d'une caractéristique fondamentale du Canada. Ici, le Canada et les provinces ont uniquement le rôle de protéger cette caractéristique fondamentale.

La Fédération des francophones hors Québec n'aime pas trop cette définition, qui crée deux types de francophones selon que l'on réside au Québec ou à l'extérieur. En outre, la FFHQ voudrait que le gouvernement fédéral et les provinces aient non seulement l'obligation de protéger, mais également de promouvoir cette caractéristique fondamentale.

IMMIGRATION

L'accord prévoit que le gouvernement canadien peut, à la demande d'une province, conclure une entente en matière d'immigration adaptée aux besoins de la province. L'accord doit cependant être compatible avec les normes et les objectifs nationaux en matière d'immigration. Il garantit au Québec un nombre d'immigrants proportionnel à sa part de la population canadienne, avec le droit de dépasser ce chiffre de cinq pour 100 pour des raisons démographiques.

LA COUR SUPRÊME

L'accord du lac Meech prévoit qu'en tout temps, trois des neuf juges de la Cour suprême du Canada proviendront du Québec. En cas de vacance, les candidats seront proposés par le gouvernement du Québec, et le gouvernement fédéral devra choisir à partir de la liste soumise par le Québec. Les autres provinces pourront aussi proposer au ministre fédéral de la Justice des candidats pour combler le ou les autres postes vacants, et les nominations devront s'effectuer parmi les personnes proposées par ces provinces.

LE SÉNAT

Les personnes nommées aux sièges vacants au Sénat seront choisies parmi celles qui ont été proposées par le gouvernement de la province à représenter. Les discussions sur la réforme du Sénat auront lieu lors de prochaines conférences constitutionnelles suivant la ratification de l'accord du lac Meech.

LES PROGRAMMES NATIONAUX

Une province qui choisirait de ne pas participer à un programme national co-financé pourrait recevoir une «juste compensation» financière de la part du gouvernement fédéral, dans la mesure où la province le remplacerait par un programme, ou une mesure compatible avec les objectifs nationaux.

ECONOMIE

L'accord du lac Meech oblige le premier ministre canadien à convoquer au moins une fois l'an une conférence de tous les premiers ministres portant sur l'économie. Cet article dans l'accord ne fait que confirmer la pratique qui existe depuis maintenant cinq ans en ce domaine.

CONFERENCES CONSTITUTIONNELLES

Si vous pensez que la ratification de l'accord du lac Meech par toutes les provinces mettra le point final aux débats constitutionnels au pays, détrompez-vous.

L'accord prévoit la convocation au moins une fois par année d'une conférence constitutionnelle. La réforme du Sénat, le rôle et les responsabilité en matière de pêches et «toutes autres questions dont il est convenu» seront à l'ordre du jour de ces conférences.

Concrètement, cela veut dire qu'il y aura au Canada des conférences constitutionnelles jusqu'à la fin des temps, même si les premiers ministres en ont parfois des nausées. Autant se familiariser tout de suite avec le vocabulaire constitutionnel.

Carrières et professions

Finances...

Votre retraite est menacée par l'inflation

L'inflation, ce fléau séculaire, est le plus grand ennemi des Canadiens du troisième âge, hommes ou femmes.

Bien que les économistes emploient des termes très techniques pour la définir, l'inflation désigne essentiellement une augmentation du coût de la vie pour tous les citoyens, indépendamment de leur revenu.

Pour mesurer le coût de la vie, le gouvernement fédéral se sert de l'indice des prix à la consommation (I.P.C.). L'I.P.C. englobe un échantillon très représentatif de biens et services essentiels à la plupart des Canadiens. Supposons qu'au 1er janvier dernier l'I.P.C. s'établissait à 100 et que, en raison de la hausse des prix, il se situe à 107 à la fin de 1989: le taux d'inflation enregistré au Canada en 1989 serait alors de 7%.

Les vraies victimes de l'inflation sont les Canadiens qui ne disposent, pour l'essentiel, que de revenus fixes: il s'agit donc en général de personnes âgées.

Il est vrai qu'Ottawa a mis sur pied le régime de Sécurité de la vieillesse (R.S.V.) dont la rente est majorée tous les trois mois d'un montant égal à l'augmentation du coût de la vie. Ainsi, au cours du troisième trimestre de l'année en cours (juillet, août et septembre), la rente servie s'établissait à environ 330 $ par mois, et elle s'élève maintenant à environ 337 $ par mois.

Le Régime de pensions du Canada (R.P.C.) est aussi indexé sur l'inflation, mais seulement une fois par année. La rente maximale servie au titre du régime à l'âge de 65 ans, s'élevait, en début d'année, à 556,25 $ par mois, et elle sera majorée en 1990 afin de refléter l'augmentation du coût de la vie enregistrée en 1989.

Comme les rentes versées au titre du R.S.V. et du R.P.C. sont indexées sur l'inflation, on pourrait croire que les retraités canadiens sont adéquatement protégés entre les effets érosifs de l'inflation sur leur niveau de vie. C'est loin d'être le cas. En effet, le total des rentes maximales versées au titre du R.S.V. et du R.P.C. ne dépasse pas 893 $ par mois, soit environ 10 716 $ par année. C'est moins que le «seuil de pauvreté» déterminé par Ottawa.

De toute évidence, les retraités qui veulent jouir d'un revenu de retraite supérieur au seuil de pauvreté doivent avoir d'autres sources de revenus, par exemple une rente provenant d'un régime de retraite établi par leur employeur. Malheureusement, un grand nombre de petites et de moyennes entreprises n'offrent pas de tels régimes, et on estime que moins de la moitié de la main-d'oeuvre canadienne en bénéficie.

Par ailleurs, la très grande majorité des régimes établis par les employeurs ne sont pas indexés sur l'inflation. En d'autres termes, le salarié à la retraite touche une rente mensuelle fixe, ce qui veut dire que le pouvoir d'achat de sa rente diminue proportionnellement au taux d'inflation.

Le résultat peut être désastreux. Un spécialiste en planification financière a donné à l'auteur de la présente chronique l'exemple d'un travailleur qui, à sa retraite, il y a onze ans, recevait de son employeur une rente annuelle de 25 000 $. N'ayant pas prévu les effets de l'inflation, cet homme croyait s'être assuré une retraite confortable et sans souci.

Malheureusement le pouvoir d'achat de sa rente de 25 000 $ correspond maintenant à peine à la moitié de ce qu'il était lors de sa retraite en 1978. Dans les faits, son niveau de vie a chuté de près de 50%. En revanche, les rentes auxquelles il a droit au titre du R.S.V. et du R.P.C. n'ont pas cessé d'augmenter depuis qu'il a pris sa retraite. Néanmoins, ce travailleur comptait avant tout, pour s'assurer une retraite confortable, sur le régime de retraite de son employeur qui se révèle aujourd'hui une source de revenu bien modeste.

La seule façon de faire échec à l'inflation est de mettre sur pied son propre régime de retraite pendant ses années actives. Idéalement, vos épargnes devraient être placées dans un régime à l'abri de l'impôt, c'est-à-dire dans un régime enregistré d'épargne-retraite, bien connu maintenant sous le nom de REER.

cette chronique est une commandite de...

• Bonnyville

Henri Bourgoin récolte ce qu'il a semé: le respect

par JACQUES BEAUPRE
et LIONEL REMILLARD

La contribution communautaire de M. Henri Bourgoin, un bonnyvillois bien connu, a été reconnu à la fin de 1989 par la régionale de l'A.C.F.A. et le Collège St.Stephen's de l'Église Unie qui est affilié à l'Université de l'Alberta.

Pour la francophonie, Henri Bourgoin est avant tout celui qui a fait revivre l'histoire des francophones de la région de Bonnyville dans un livre intitulé: Échos d'autrefois. Pour les anglophones, il est surtout celui qui a toujours été très proche de l'église presbytérienne puis de l'Église Unie, un fait rare pour un francophone. Mais son impact dans la région de Bonnyville est beaucoup plus vaste et elle s'étend sur plus de 65 ans...



En octobre 1989, c'était au tour de la régionale de Bonnyville de l'A.C.F.A. d'honorer M. Bourgoin. La présidente de la régionale, Clémence Lemire remet une plaque commémoratrice à M. Bourgoin qui est accompagné de sa femme, Lucienne.
(Photo Lionel Rémillard)

Arrivé dans la région en 1921 pour un travail d'été, Henri Bourgoin ne s'est pas fait tout de suite aimer par la communauté francophone... c'est que son travail était de remplacer le ministre du culte de l'église presbytérienne. Dans un milieu où tous les francophones étaient catholiques, Monsieur Bourgoin a dû faire sa place dans cette communauté. «Ce n'est qu'avec les années, dit-il, qu'on m'a connu pour ce que j'étais et que l'on a su que moi je respectais les catholiques. Je n'ai jamais essayé de convertir un catholique».

Fils d'un français protestant, un Huguenot, Henri Bourgoin étudiait à l'Université McGill à Montréal lorsqu'il est venu pour la première fois en Alberta. Il voulait devenir ministre du culte, comme son père, mais cela n'a jamais été possible. «Je n'ai jamais fait d'études théologiques. Avec deux ans que j'avais dépensé dans l'armée (1ère guerre mondiale) et une autre année dépensée et Pointe-aux-Trembles (un collège presbytérien où il enseigniait l'anglais) j'ai décidé que j'étais mieux de rester dans l'enseignement et c'est ce que j'ai fait. (...) Je ne le regrette pas».

C'est d'ailleurs comme enseignant qu'il revient en Alberta, d'abord au Collège missionnaire Duclos (1929-48) puis à l'école Glendon où il sera directeur adjoint jusqu'à sa retraite en 1963.

Ses étudiants et toute la communauté se rappellent encore très bien des concerts, débats, pièces musicales à grand déploiement que le jeune professeur Bourgoin produisait chaque année. «Quand il n'y avait pas d'instruments pour l'orchestre, M. Bourgoin les fabriquaient», rappelait Henri Lemire dans l'allocution qui a précédée la reconnaissance par l'A.C.F.A. du travail de M. Bourgoin. «Il se servait de la musique et du français dans son enseignement comme moyen pour nous lancer de grands défis, nous faire visiter le monde entier, jouir de la vie, de la sienne et de la rencontre avec son prochain. Il n'était pas nécessaire pour lui de prêcher les valeurs éternelles car il les vivait quotidiennement. (...) «Visez haut» répétait-il aux enfants des pionniers de la province.

En 1964, il entreprend d'écrire une série de 27 articles dans le journal *Le Franco* pour faire connaître l'histoire franco-albertaine et celle de Bonnyville. Plus tard, ses connaissances historiques l'on amené à contribuer beaucoup à la rédaction du livre «Échos d'autrefois» qui fut publié en 1981 à l'occasion du 75e anniversaire de la ville. Henri Bourgoin est aussi co-fondateur de la Société historique de Bonnyville. C'est d'ailleurs beaucoup pour son effort à faire revivre l'histoire franco-albertaine qu'il a reçu une plaque commémorative de l'A.C.F.A.

Outre l'A.C.F.A., les écoles et l'Église Unie, la Légion canadienne, l'Association des enseignants, la Société historique et de nombreuses autres organisations ont profité des services et du dévouement de M. et Mme Bourgoin. En 1982, il fut déclaré Citoyen de l'année par la Chambre de Commerce de Bonnyville et une école fut nommée en son honneur.

Même s'il est âgé de 92 ans, on ne peut pas parler de lui au passé. Il est encore très actif, très alerte. Même s'il n'a jamais pu être ministre du culte, le hasard a voulu que son travail dans ce domaine soit récompensé. C'est pour ses activités dans l'Église Unie et pour son travail communautaire qu'il recevait en octobre un doctorat honorifique en théologie du Collège St.Stephen.

Bloc-notes

Une courtoisie de 

La ligne des Bonnes Nouvelles

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Portes ouvertes pour l'âge d'or au Centre Culturel tous les mardis de 14h à 17h à compter du 30 janvier 1990. Venez prendre un café en jasant, gracieuseté de l'A.C.F.A. régionale de Saint-Paul.

2/2

Le prochain «Brunch communautaire» aura lieu le dimanche 11 février et nos hôtes seront les membres du bureau de direction de la Société de parents pour l'éducation française. Alors! C'est un rendez-vous...

12/2

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

ENTRE FEMMES: Rencontre de 9h à 11h tous les lundis à l'école Saint-Thomas d'Aquin. Salle 110 pour les mamans, salle 207 pour les enfants. Info: Christiane au 466-5012 ou Rosemarie au 465-3618.

2/2

BADMINTON francophone tous les mardis de 19h à 22h au gymnase de l'école Maurice-Lavallée, à compter du 30 janvier prochain et c'est gratuit. Bienvenue à tous! Info: A.C.F.A. régionale au 469-4401.

2/3

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

«CHEZ FRANÇOIS FINE CUISINE AND LOUNGE», spécialité: cuisine française et fruits de mer, situé sur la route 1A à Canmore est à la recherche de cuisiniers, serveurs, «bartender». Pour de plus amples informations, contactez J-F. Gouin au 439-7759 (Edmonton) ou 678-6111 (Canmore) ou écrivez au: C.P. 520, Canmore, AB T0L 0M0.

2/2

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants...à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des Parents francophones de l'Alberta 468-6934.

05 90

Une fête pour les yeux et le coeur!

par LISE HOLETON

Environ 150 francophones de tout âge de la région de Saint-Paul se sont réunis au Centre culturel, le dimanche 14 janvier pour se régaler non seulement d'un excellent brunch préparé par Les Blés d'Or mais de la présentation d'un spectacle d'excellence.

Les gens présents ont encore une fois été baignés dans une ambiance culturelle bien canadienne. Nous avons eu également la participation d'une vingtaine de jeunes de 7 à 9 ans qui nous ont présenté une belle petite danse mexicaine sous l'habile direction de Mme Simone Marshall.

L'Ensemble folklorique Les Blés d'Or a mérité de nombreux applaudissements et la reconnaissance de la part de la communauté car ils sont de vrais ambassadeurs de notre culture. Ils ont réussi à monter un spectacle de haute qualité en quatre mois seulement et cela avec un grand nombre de nouveaux danseurs venant de Bonnyville, du Nouveau-Brunswick et du Québec.

C'est toujours avec fierté et un peu de mélancolie que je me retrouve devant ces artistes de la scène qui ont su maintenir un niveau de perfection tout en communiquant la joie de vivre autour d'eux! C'est sans hésitation que je me permets de remercier et de féliciter au nom de notre communauté, Hubert Landry, Directeur et son équipe de danseurs, techniciens, musiciens, maquilleuses pour faire si belle équipe.

En passant, j'aimerais en profiter pour rappeler aux lecteurs de ne pas oublier le grand stage folklorique des 2, 3, et 4 février à Saint-Paul. Venez donc vous temper dans une atmosphère pleinement francophone tout en y puisant de nouvelles idées pour plusieurs de vos activités: scolaires, camps d'été, soirées canadiennes communautaires, les Scouts et Guides, regroupements de jeunes de F.J.A. et écoles de danses folkloriques.



Des spectacles variés, pour tous les âges, ont fait du brunch une activité fort appréciée dont on se souviendra longtemps.

(Photo Laval Pelchat)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 27 janvier au 2 février

SAMEDI

- 17h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 17h10 **VIRAGES**
- 18h00 **LA SOIRÉE DU HOCKEY** Montréal à Toronto
- 20h30 **SAMEDI PM**
- 21h30 **LA BANDE DES SIX**
- 22h30 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h50 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h05 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
- 23h15 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Mariage

DIMANCHE

- 17h00 **SECOND REGARD**
- 18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 18h05 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
- 18h30 **FAUT VOIR ÇA!**
- 19h00 **STAR D'UN SOIR**
- 20h00 **LES BEAUX DIMANCHES:** Les trois Montréal
- 21h05 **LES BEAUX DIMANCHES:** Ida Haendel
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h20 **SCULLY RENCONTRE**
- 23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
- 23h15 **JEUX DU COMMON-WEALTH**
- 24h15 **CINÉ-CLUB:** La classe oisive

LUNDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **DÉCOUVERTE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
- 20h00 **UN SIGNE DE FEU**
- 21h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**

MARDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **CE SOIR MAGAZINE**
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **SUPER SANS PLOMB**
- 20h00 **L'HÉRITAGE**
- 21h00 **DALLAS**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**

MERCREDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **SMAC** De la Saskatchewan, nous découvrirons les activités de Nicole Beauchesne
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **COMMENT ÇA VA?**
- 20h00 **LE GRAND REMOUS**
- 20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
- 21h00 **L'OR ET LE PAPIER**
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**

JEUDI

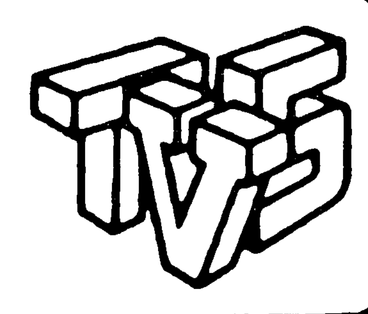
- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **GÉNIES EN HERBE** L'école Sir Winston Churchill vs l'école Routhier
- 19h00 **CTYVON**
- 19h30 **LA COUR EN DIRECT**
- 20h00 **SÉRIE-PLUS:** Quand le destin bascule (1 de 2)
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **LE CARNAVAL DE QUÉBEC**
- 23h35 **JEUX DU COMMON-WEALTH**

VENDREDI

- 17h00 **UNE PAIRE D'AS**
- 18h00 **CE SOIR**
- 18h30 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
- 19h00 **LASER 35-45**
- 20h00 **SÉRIES-PLUS:** Quand le destin bascule (2 de 2)
- 22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
- 22h25 **LE POINT**
- 23h05 **JEUX DU COMMON-WEALTH**
- 24h30 **CINÉMA:** Dracula, père et fils

POUR VOUS AVANT TOUT

La télévision internationale de langue française



Semaine du 27 janvier au 2 février

SAMEDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **PARCOURS**
- 18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
- 20h00 **SAN FRANCISCO**
- 21h35 **JAZZ-IN CONCERT**
- 22h05 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h35 **PARCOURS**
- 23h35 **SACRÉE SOIRÉE**
- 24h55 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 18h00 **APOSTROPHES**
- 19h15 **GROS MÉCHANT SHOW**
- 20h15 **RÉSISTANCES**
- 21h00 **VIVA**
- 21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h20 **LES ANIMAUX DU MONDE**
- 22h50 **APOSTROPHES**
- 24h05 **GROS MÉCHANT SHOW**
- 01h05 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **7 SUR 7**
- 19h00 **THALASSA**
- 20h00 **LE BETISIER**
- 20h30 **LE DIVAN**
- 21h00 **ACTUEL**
- 21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h20 **L'INFO-5**
- 22h50 **7 SUR 7**
- 23h50 **THALASSA**
- 24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 19h00 **LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GUILLAUME TELL**
- 20h30 **TELL QUEL**
- 21h00 **SANTÉ À LA UNE**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **L'INFO-5**
- 23h00 **DU COTÉ DE CHEZ FRED**
- 24h00 **LA VÉRITABLE HISTOIRE DE GUILLAUME TELL**
- 01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **LE SABLE A SOIF...**
- 19h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 19h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 20h30 **MONTAGNE**
- 21h00 **STRIP-TEASE**
- 21h30 **FUSIONS**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h00 **LE SABLE A SOIF...**
- 24h00 **LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**
- 24h30 **TÉLÉOBJECTIF**
- 01h20 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **EX LIBRIS**
- 19h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 20h30 **VUES D'AFRIQUE** (1/9)
- 21h30 **CARABINE FM**
- 22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
- 22h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 23h00 **EX LIBRIS**
- 24h00 **AVIS DE RECHERCHE**
- 01h30 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

- 17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2** Bulletin européen de nouvelles
- 17h30 **L'INFO-5** (2e édition)
- 18h00 **TEMPS PRÉSENT**
- 19h05 **CINÉMA, CINÉMAS**
- 20h00 **RENCONTRES AVEC...**

Nécrologie

PLOURDE

Le 31 décembre 1989, Monsieur Patrick Plourde de Bonnyville est décédé à l'âge de 60 ans dans un accident de la circulation à Grandy, Québec. Il laisse dans le deuil sa femme Irène, sa fille Lise et son mari Rémi et deux petits-enfants Carole et Paul.

M. Plourde est né à Clair au Nouveau-Brunswick en 1929. Après ses études il enseigna à Sainte-Marie de Kent au N.-B. de 1955 à 1959. Il déménaga à Sept-Îles, Québec où il enseigna durant cinq ans. Par la suite il se rendit à Edmunston au N.-B. comme conseiller pédagogique. Il devint assistant directeur général à Bathurst, N.-B. et à Dalhousie comme directeur général. Il déménagea en Alberta en 1979 pour enseigner à Spirit River. Il prit sa retraite à Bonnyville où il y ouvrit son bureau comme psychologue attitré. Pendant toute ces années sa femme Irène et sa fille Lise passèrent des moments bien heureux avec lui.

Sa présence sera manquée par ses frères Fernand et Elphège et ses soeurs Carmen, Doris et Lorraine.

La messe funèbre fut célébrée par le Père Parent, O.M.I. et le Père Roger Simard, le 6 janvier en l'église Saint-Antoine Marie-Claret à Montréal. Il fut enterré au cimetière le Repos Saint-François-d'Assise à Montréal.

Patrick a laissé plusieurs amis et sera dans nos pensées à cause de sa bonne nature et de sa volonté d'aider les autres.

Les nombreuses heures de bonheur passées avec sa femme et sa famille ne seront pas oubliées.

PRIÈRE

PRIÈRE À ST-JUDE

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

Y.C.F.

La page de l'A.C.F.A.



Cette année, je remplis ma déclaration de revenus en FRANÇAIS et je choisis ma langue de correspondance

Comme la déclaration de revenus relève de l'administration fédérale, les citoyens canadiens ont le choix de la remplir dans l'une ou l'autre langue officielle.

L'Association canadienne-française de l'Alberta invite tous les Franco-Albertains à se prévaloir de ce droit et à remplir leur déclaration de revenus en français. En outre, Revenu Canada, Impôt vous servira en français partout en Alberta. Exigez-le!

Voici quelques conseils qui vous aideront à vous acquitter de cette tâche:

I - MARCHE À SUIVRE

Comme contribuable, vous devez déclarer votre revenu et calculer votre impôt à payer. Les conseils et renseignements suivants vous aideront à remplir correctement votre déclaration de revenus.

1) Normalement, vous devriez déjà avoir reçu votre déclaration de revenus. Sinon, vous pourrez l'obtenir après le 1er février 1990 à votre bureau de district d'impôt ou à votre bureau de poste. Demandez une formule en français!

2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements. En voici des exemples:
   a) T4 - État de la rémunération payée (feuillet émis par l'employeur);
   b) T5 - État des revenus de placements (feuillet émis par les établissements financiers);
   c) TFA1 - Relevé des allocations familiales;
   d) T4A - État du revenu de pensions de retraite, de rentes ou d'autres sources;
   e) tous les autres feuillets

3) Vous devez aussi annexer à votre déclaration les reçus pour certaines déductions ou crédits d'impôt non remboursables.
   a) Primes d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
   b) Cotisations syndicales
   c) Frais de scolarité
   d) Frais médicaux
   e) Dons de charité

4) Si vous êtes travailleur autonome, vous devez annexer votre état financier.

5) Lisez attentivement votre guide d'impôt.

6) Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans les guides spécialisés sur les dépenses d'emploi, les revenus d'agriculture et bien d'autres sujets.

7) Votre bureau de district d'impôt vous offre des brochures, des dépliants et des circulaires sur une variété de sujets fiscaux.

II - SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS...

... communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

SUD DE LA PROVINCE
Revenu Canada, Impôt
220, 4e Avenue Sud-Est
Calgary (Alberta) T2G 0L1
Renseignements: (403) 292-4118
Appels interurbains: Appelez à frais virés au (403) 292-4118.

NORD DE LA PROVINCE
Revenu Canada, Impôt
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 4C8
Renseignements: (403) 495-3577

Appels interurbains:
Nord de l'Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nord-Est de la Colombie-Britanniquez: Appelez à frais virés au (403) 495-3577.

Heures normales du sevice téléphonique et du service au comptoir:
- Du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 17 h (sauf les jours fériés).

Heures prolongées (du lundi au jeudi seulement) du service téléphonique en 1990
- Du 26 février au 29 mars de 17 h à 19 h
- Du 2 avril au 30 avril de 17 h à 21 h.

Si vous avez des troubles de l'ouïe et que vous avez un téléimprimeur pour malentendants, composez le 1-800-655-0134.

III - AUTRES SERVICES OFFERTS PAR REVENU CANADA, IMPÔT

A) Formation de bénévoles pour aider les personnes défavorisées à remplir leur déclaration de revenus. Communiquez avec l'agent de développement de la régionale de l'A.C.F.A. la plus près de chez vous.

B) Centres saisonniers d'aide fiscale

NORD

Fort McMurray	Du 27 février au 8 mars 1990 Peter Pound Mall
Yellowknife	Du 6 au 15 mars 1990 Panda II Mall
Grand Centre	Du 14 au 16 mars 1990 Heritage Mall
Fort St John	Les 20, 21 et 22 mars 1990 Totem Mall
Dawson Creek	Les 23, 24, 26, 27 et 28 mars 1990 Dawson Mall
Grande Prairie	Les 29, 30, 31 mars et les 2 et 3 avril 1990 Prairie Mall
Peace River	Les 4, 5, 6 et 7 avril 1990 Riverdrive Mall

SUD

Medecine Hat	Du 5 au 16 mars 1990 Medicine Hat Mall
Red Deer	Du 19 au 30 mars 1990 Parkland Mall
Lethbridge	Du 2 au 12 avril et du 17 au 27 avril 1990 Centre Village Mall

IV - N'OUBLIEZ PAS...

1) ... Que si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale, vous devez en faire la demande à Emploi et Immigration Canada.

2) ... Que vous devez verser vos contributions à un régime enregistré d'épargne retraite (REER) avant le 1er mars 1990 pour qu'elles soient admissibles pour 1989 et que vous devez respecter les limites imposées.

3) ... Que vous devez produire votre déclaration de 1989 au plus tard le 30 avril 1990.

4) ... Que votre impôt provincial est établi selon votre province de résidence au 31 décembre.

5) ... Qu'une déduction ou un crédit d'impôt non remboursable sans reçu à l'appui peut vous être refusé.

6) ... Qu'une déclaration remplie correctement est traitée rapidement.

7) ... Que vous devez remplir et annexer à votre déclaration la formule de demande du crédit fédéral proposé pour la taxe sur les produits et services (T.P.S.).

8) ... Que Téléremboursement, notre service téléphonique automatisé n'est offert qu'à partir **du 15 mai 1990.**

9) ... Que vous pouvez recevoir toute correspondance en français en nous indiquant votre choix à la case 469.

TOUS LES SERVICES DE REVENU CANADA, IMPÔT SONT OFFERTS EN FRANÇAIS. DEMANDEZ-LES!